

RFLD.

Réseau des Femmes Leaders pour le Développement

RAPPORT DE RÉFÉRENCE INAUGURAL · 2026

État des mouvements féministes africains francophones

Cartographier le sous-financement structurel, le rétrécissement de l'espace civique et l'infrastructure des mouvements à travers l'Afrique francophone — et ce qu'exige une réponse afroféministe.

UN RAPPORT PHARE ANALYTIQUE DU RFLD

Première édition · Juin 2026

Porto-Novo · Accra · Banjul · Dakar

Statut d'observateur CADHP n°553 · NGOsource 501(c)(3) ED · Présidence du Council GIZ/BMZ SEA-T 2026

Comment lire ce rapport

Ce rapport est structuré en onze sections principales et cinq annexes, conçu pour être lu intégralement en environ deux heures, ou consulté sélectivement selon vos priorités stratégiques. Les sections deux à six posent les fondations analytiques. Les sections sept et huit articulent le cadre théorique du RFLD et son positionnement institutionnel. Les sections neuf et dix passent de l'analyse à la recommandation et à l'architecture de réseau que nous proposons de construire.

§ 01	Avant-propos	2
§ 02	Note méthodologique	4
§ 03	Résumé exécutif · Cinq conclusions principales	8
§ 04	Le paysage · Géographies, généalogies, écosystèmes	12
§ 05	Le gap de financement · Asymétrie structurelle et ses coûts	18
§ 06	L'espace civique en contraction · Le Sahel et au-delà	24
§ 07	La théorie du changement du RFLD · Six concepts opérationnels	30
§ 08	Le positionnement institutionnel du RFLD	34
§ 09	Sept recommandations stratégiques	38
§ 10	Vers le Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone	43
§ 11	S'engager avec le RFLD · Contacts institutionnels	46

Annexes · Référence analytique étendue

Annexe A	Profils-pays · Dix géographies en profondeur	49
Annexe B	Approfondissements thématiques · Programmes et re-octroi	58
Annexe C	Glossaire conceptuel · Le vocabulaire de l'analyse	64

Annexe D	Bibliographie sélective · Sources et lectures complémentaires	66
Annexe E	À propos du RFLD · L'institution derrière ce rapport	68

Un rapport qu'il fallait écrire

Trop longtemps, la question des mouvements féministes africains francophones a été traitée comme une note de bas de page dans une conversation cadrée par des références anglophones. Ce rapport tente de remettre la question là où elle appartient — au centre.

En 2025, les 670 organisations membres dirigées par des femmes que rassemble le RFLD à travers plus de quinze pays africains ont rapporté la même observation, depuis des géographies différentes et à travers des vocabulaires différents. L'environnement structurel dans lequel opèrent les mouvements féministes africains francophones est plus difficile qu'il ne devrait l'être, et plus difficile qu'il n'apparaît depuis l'extérieur.

Les financements sont concentrés ailleurs. L'espace civique se rétrécit. Les cadres de conformité sont calibrés sur des conventions anglophones. Les réseaux de découverte passent à côté de nous. Les discussions internationales sur le féminisme africain se tiennent dans des salles où nos langues ne sont pas parlées, où nos générations ne sont pas représentées, et où nos configurations spécifiques d'État, de religion et de mouvement ne sont pas comprises avec la précision qu'elles méritent.

Et pourtant. Malgré ces conditions, le mouvement féministe africain francophone est vivant. Il est rigoureux. Il est théoriquement riche. Il est intergénérationnel. Il produit des leaders que le continent et le monde devraient connaître — et connaissent de plus en plus. D'Awa Fall-Diop au Sénégal à Aya Chebbi dans l'espace panafricain, des héritières des interventions radicales d'Awa Thiam aux jeunes féministes qui construisent les infrastructures de souveraineté numérique à travers le Sahel, ce mouvement n'attend pas l'attention internationale pour valider son existence. Il existe. Il pense. Il élabore des stratégies. Il transforme.

Ce rapport est la première contribution du RFLD à l'infrastructure analytique que ce mouvement mérite. C'est un rapport de référence inaugural — la première édition de ce qui deviendra une publication annuelle. C'est aussi une déclaration institutionnelle délibérée : **le RFLD est l'intermédiaire féministe panafricain qui conjugue ancrage francophone et crédibilité institutionnelle continentale** — et cette capacité porte avec elle une responsabilité : penser publiquement l'état des mouvements que nous servons.

Nous avons écrit ce rapport pour trois publics. D'abord, la communauté philanthropique internationale — fondations, agences de coopération bilatérales, fonds conseillés par les donateurs, et donateurs individuels qui reconnaissent de plus en plus que leurs décisions d'allocation sur l'Afrique gagneraient à s'appuyer sur des cadres analytiques plus clairs concernant les réalités francophones. Ensuite, nos paires intermédiaires féministes — à travers le continent et globalement — avec lesquelles nous

partageons à la fois la collaboration et le travail de construction d'une architecture plus forte. Enfin et surtout, les organisations féministes africaines francophones elles-mêmes — pour que ce rapport leur serve d'outil de reconnaissance de soi, de réflexion stratégique, et de plaidoyer partagé.

Nous publions ce rapport non pas parce que nous détenons toutes les réponses. Nous le publions parce que les questions méritent d'être posées publiquement, avec rigueur, dans le langage analytique que la philanthropie internationale utilise — et pour refuser le silence qui a trop souvent entouré nos mouvements.

Mme Dossi Sékonnou Gloria AGUEH

Directrice Afrique

Réseau des Femmes Leaders pour le Développement · Porto-Novo · Juin 2026

Comment ce rapport a été élaboré

La transparence méthodologique est une discipline d'intégrité. Cette section articule la synthèse de connaissance institutionnelle rigoureuse que le RFLD a conduite pour produire ce rapport, et situe cette synthèse au sein du programme de recherche plus large que nous construisons.

L'architecture méthodologique

Cette première édition de *l'État des mouvements féministes africains francophones* s'appuie sur une synthèse de connaissance institutionnelle structurée combinant quatre sources convergentes d'évidence. Nous décrivons chaque source explicitement, à la fois pour étayer les affirmations analytiques qui suivent et pour modéliser le type de transparence méthodologique qui, selon nous, devrait devenir un standard à travers l'écosystème des intermédiaires féministes africains.

Première source · Engagement opérationnel avec 670 organisations membres

La principale source d'évidence du RFLD est la connaissance qualitative accumulée à travers plus d'une décennie d'engagement opérationnel avec les 670 organisations membres dirigées par des femmes qui composent notre réseau dans plus de quinze pays africains. Cet engagement prend des formes multiples : rapports annuels des organisations membres, participation à des rencontres et groupes de travail, collaboration programmatique directe à travers nos programmes phares, assistance technique fournie via notre infrastructure intermédiaire, et flux continu de communication entre les bureaux régionaux du RFLD et les organisations membres sur le terrain.

Cet engagement opérationnel n'est pas en lui-même une enquête empirique structurée. Il ne produit pas le type de données quantitatives qu'un questionnaire standardisé générerait. Mais il produit quelque chose que les enquêtes manquent souvent — la connaissance texturée, contextuelle, qualitative de ce à quoi ressemble réellement l'organisation féministe en Afrique francophone aujourd'hui, transmise à travers les mots et les analyses des leaders féministes qui portent ce travail. L'analyse de ce rapport est ancrée dans cette connaissance texturée.

Deuxième source · Témoignages structurés de leaders féministes

Au cours des dix-huit derniers mois, le RFLD a convoqué de multiples espaces structurés dans lesquels des leaders féministes d'Afrique de l'Ouest et centrale francophone ont articulé leurs analyses de l'état du mouvement, des conditions de leur organisation, et des priorités qu'elles identifient pour le cycle à venir. Ces espaces structurés incluent les rencontres du West African Feminist Synergy Project soutenues par la Packard Foundation, les rencontres des bénéficiaires du Fonds WAFF 2025, les

consultations qui ont précédé la conception du Rassemblement Praia 2026, les engagements à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à travers notre statut d'observateur, et les conversations bilatérales avec des leaders féministes à travers la sous-région conduites dans le cadre du travail de planification stratégique du RFLD.

Les témoignages recueillis à travers ces espaces structurés ont été systématiquement documentés à travers les comptes-rendus de réunions, les notes de travail, et les mémorandums de synthèse analytique. Bien que nous n'ayons pas encore conduit un codage qualitatif formel de ce corpus à la manière d'une étude ethnographique académique, les thèmes récurrents qui émergent à travers de multiples conversations avec différents leaders dans différentes géographies constituent une évidence qualitative robuste sur les schémas que ce rapport identifie.

Troisième source · Revue de l'évidence publique documentée

Le rapport est ancré dans la revue systématique de l'évidence publique documentée sur le paysage féministe africain, l'infrastructure philanthropique qui le sert, et les conditions politico-économiques qui le façonnent. Les sources principales examinées incluent les rapports AWID *State of Funding for Feminist Movements* (plusieurs éditions depuis 2006), les données du marqueur OCDE-CAD sur l'égalité de genre, les résolutions et rapports de la CADHP pertinents pour les droits des femmes et les défenseuses des droits humains, les rapports institutionnels des grandes intermédiaires féministes africaines (AWDF, FEMNET, Akina Mama wa Afrika, Urgent Action Fund-Africa), et la littérature académique sur les mouvements féministes africains et la philanthropie africaine.

Là où ce rapport cite des schémas spécifiques ou formule des affirmations spécifiques, ces affirmations sont ancrées dans cette base d'évidence publique documentée ou dans la connaissance institutionnelle propre du RFLD telle qu'articulée dans les deux sources précédentes.

Quatrième source · Travail analytique itératif avec les pairs intermédiaires

Les cadres analytiques déployés dans ce rapport — incluant les causes structurelles du gap de financement francophone (Section 05), la typologie des configurations d'espace civique (Section 06), et l'articulation de la théorie du changement (Section 07) — ont été affinés à travers un dialogue itératif avec des intermédiaires féministes africaines paires et avec la communauté philanthropique internationale. L'engagement du Bridgespan Group avec le RFLD sur la prochaine génération d'infrastructure intermédiaire féministe, nos conversations avec la Foundation For A Just Society sur la stratégie Praia 2026, notre partenariat avec la GIZ sur la présidence du Council SEA-T, et les échanges bilatéraux avec de multiples intermédiaires pairs à travers le continent ont tous façonné les affirmations analytiques de ce rapport.

Ce que ce rapport est — et ce qui suivra

L'architecture méthodologique décrite ci-dessus se caractérise au mieux comme une synthèse de connaissance institutionnelle structurée, ancrée dans l'évidence qualitative et triangulée à travers de multiples sources. C'est la méthodologie appropriée pour un rapport de référence inaugural dont la

fonction est d'articuler publiquement le cadre analytique au sein duquel un travail subséquent plus granulaire sera conduit.

La seconde édition de ce rapport, prévue pour publication en 2028, sera informée par un travail empirique additionnel que le RFLD est en train de préparer. Ce travail empirique prévu inclut l'enquête fondée sur questionnaires structurés des organisations féministes à travers les dix pays cibles de notre empreinte régionale, le protocole d'entretiens structurés systématiques avec un échantillon représentatif de leaders organisationnelles, et l'analyse quantitative des données financières et opérationnelles organisationnelles qui approfondiraient les observations qualitatives articulées dans cette première édition.

Ce travail empirique prévu n'est pas actuellement complet. Nous le décrivons ici de manière transparente à la fois pour signaler la trajectoire du travail analytique du RFLD et pour inviter les partenaires philanthropiques intéressés à soutenir la recherche empirique sur les mouvements féministes africains francophones à entrer en contact avec nous. L'achèvement de ce travail empirique dépend de l'établissement de partenariats de recherche dédiés que nous sommes en train de construire.

Considérations éthiques

L'évidence qualitative sur laquelle ce rapport s'appuie a été recueillie dans des contextes opérationnels où les protocoles éthiques institutionnels varient. Le RFLD opère sous des politiques éthiques internes qui régissent la manière dont nous collectons, stockons et utilisons l'information provenant des organisations membres et des leaders féministes qui s'engagent dans nos rencontres. Là où ce rapport décrit des situations spécifiques — comme le rétrécissement de l'espace civique au Mali décrit en Section 06 — nous avons intentionnellement choisi de ne pas nommer des organisations ou individus spécifiques, en reconnaissance des implications sécuritaires qu'un tel nommage pourrait porter. Les organisations et individus qui souhaitent être cités dans les éditions subséquentes de ce rapport peuvent contacter le RFLD directement.

Pour la recherche empirique prévue qui informera l'édition 2028, le RFLD est en train de développer un protocole formel d'éthique de la recherche en dialogue avec des institutions paires et avec des partenaires académiques. Ce protocole couvrira le consentement éclairé, la protection des données, les garanties d'anonymat organisationnel et individuel, et les protocoles pour la recherche impliquant des organisations opérant sous conditions d'espace civique restrictif.

UNE NOTE SUR LA TERMINOLOGIE

Tout au long de ce rapport, nous utilisons le terme "Afrique francophone" pour désigner les pays africains où le français est une langue officielle, en reconnaissant que cette désignation linguistique d'origine coloniale porte un poids politique que nous n'endossons pas sans critique. Nous utilisons ce terme parce qu'il demeure la désignation la plus opérationnellement utile pour les géographies, les écosystèmes et les schémas structurels que ce rapport adresse. Nous utilisons le terme "afrofémiste" pour désigner la pensée féministe, la pratique et le travail politique ancrés dans les épistémologies africaines et refusant le primat des cadres féministes occidentaux — suivant l'usage qui a émergé à travers la pensée féministe africaine d'Awa Thiam à Sylvia Tamale à Rama Salla Dieng.

Cinq conclusions principales

Pour les lectrices et lecteurs disposant d'un temps limité, les cinq conclusions ci-dessous capturent ce que ce rapport établit — et ce qu'il demande à la communauté philanthropique internationale de considérer.

01

Le mouvement féministe africain francophone est structurellement sous-financé par rapport à son homologue anglophone, et les raisons ne sont pas accidentelles.

La concentration de la philanthropie féministe internationale dans les réseaux africains anglophones est le résultat cumulatif des barrières linguistiques, des cadres de conformité calibrés sur les conventions États-Unis-Royaume-Uni, des réseaux de découverte opérant en anglais, et de la culture institutionnelle des grandes infrastructures intermédiaires. Ce n'est pas une question de qualité organisationnelle relative — les organisations féministes africaines francophones opèrent avec une rigueur comparable à celle de leurs paires anglophones — mais une question d'accès structurel. Le gap peut être comblé, mais seulement à travers un investissement délibéré et soutenu dans une infrastructure dirigée par des francophones.

02

L'espace civique pour l'organisation féministe se rétrécit à travers l'Afrique francophone, avec le Sahel comme épice centre — et les coûts opérationnels ne sont actuellement pas couverts par les structures de financement traditionnelles.

Au Mali, de nouvelles restrictions légales ciblant la société civile ont rendu de plus en plus difficile pour les organisations féministes de s'organiser et de construire des structures institutionnelles. Lorsque la société civile féministe plaide pour des causes perçues comme s'opposant à l'État ou comme remettant en question les priorités gouvernementales, les organisations font face à une surveillance et à une pression accrues qui affectent non seulement l'accès au financement mais le contexte opérationnel global. Des dynamiques similaires émergent au Burkina Faso, au Niger, et en Guinée. Les coûts de conformité, les coûts de sécurité, et les coûts de santé mentale liés à l'opération dans ces conditions sont des coûts réels que la plupart des budgets de subventions ne couvrent pas.

03

Malgré ces contraintes, le mouvement féministe africain francophone produit une innovation théorique, programmatique et politique riche — et la plus grande partie reste invisible aux publics internationaux.

Des espaces féministes agroécologiques de régénération au Sénégal aux infrastructures de souveraineté numérique émergeant en Afrique de l'Ouest, des méthodologies de soin centrées sur les survivantes en cours d'affinement à travers de multiples géographies aux plateformes de leadership politique intergénérationnel qui s'étendent à travers le continent, le féminisme africain francophone génère une pratique qui devrait informer la construction des mouvements féministes globaux. L'invisibilité de ce travail pour les publics internationaux n'est pas parce que le travail n'existe pas — c'est parce que l'infrastructure pour traduire, documenter et faire circuler ce travail n'a pas été adéquatement financée.

04

Les approches d'octroi de subventions fondées sur la confiance, participatives et au niveau de l'écosystème sont essentielles pour que la philanthropie internationale s'engage de manière significative avec les mouvements féministes africains francophones — et la plupart de la philanthropie internationale n'est pas encore structurée pour cela.

Les schémas dominants de subventions à cycle court, restreintes par projet et comptabilisant les outputs sont particulièrement mal adaptés au travail féministe en Afrique francophone, où les contextes exigent une patience stratégique, où les méthodologies exigent un soutien institutionnel non restreint, et où l'impact exige des investissements au niveau de l'écosystème plutôt que des interventions de projet discrètes. Les acteurs philanthropiques internationaux qui ont commencé à évoluer vers une philanthropie de confiance — incluant la Foundation For A Just Society, l'Equality Fund, Mama Cash, et les fonds féministes africains émergents — démontrent que de meilleures approches sont opérationnellement faisables. L'adoption plus large est maintenant la question.

05

La construction d'une infrastructure philanthropique dirigée par des francophones est maintenant à la fois nécessaire et possible — et le RFLD propose de convoquer la conversation.

Le gap structurel de la philanthropie féministe africaine francophone ne sera pas comblé par des subventions de projet additionnelles de financeurs internationaux à des organisations individuelles, aussi généreuses soient-elles. Comblé le gap requiert la construction d'une infrastructure dirigée par des francophones — des organisations de convocation, des capacités analytiques, des standards partagés, et des véhicules philanthropiques mutualisés que les organisations africaines francophones possèdent et gouvernent. Le RFLD est engagé à convoquer cette conversation à travers le Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone — un espace structuré où les organisations africaines francophones, les intermédiaires dirigés par des francophones, et les financeurs qui souhaitent s'engager avec elles peuvent construire ensemble la prochaine génération d'architecture philanthropique.

Géographies, généalogies, écosystèmes

Pour comprendre l'état contemporain des mouvements féministes africains francophones, trois lentilles sont essentielles : la configuration géographique du mouvement, les généalogies de résistance qui façonnent son vocabulaire politique, et l'écosystème d'organisations qui compose son infrastructure opérationnelle aujourd'hui.

La configuration géographique

L'Afrique francophone, en tant qu'espace géopolitique et culturel cohérent, englobe approximativement vingt-quatre pays — des États du Maghreb d'Afrique du Nord, à travers le Sahel et l'Afrique de l'Ouest, jusqu'à l'Afrique centrale et l'Océan indien. Pour les besoins de ce rapport, le RFLD se concentre principalement sur l'Afrique de l'Ouest et centrale francophone — les dix pays qui constituent l'empreinte opérationnelle de notre réseau de membres et la géographie de notre Rassemblement phare Praia 2026 : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Togo.

Ce focus n'exclut pas l'importance des mouvements féministes en Afrique centrale francophone (République démocratique du Congo, Cameroun, Gabon, République centrafricaine, Tchad, Burundi, Rwanda) ou en Afrique du Nord francophone (Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie servant de pont entre les deux régions). Ces mouvements ont leurs propres généalogies, leurs propres configurations politiques, et leurs propres revendications sur la solidarité continentale et internationale. La concentration stratégique du RFLD sur l'Afrique de l'Ouest est un choix méthodologique, non une réduction analytique.

Au sein des dix pays cibles, quatre configurations politiques distinctes sont pertinentes pour comprendre l'environnement opérationnel des organisations féministes.

La première configuration est celle des **démocraties consolidées** — Cabo Verde, Sénégal, Bénin (malgré le récent recul démocratique), et dans une certaine mesure la Côte d'Ivoire. Dans ces contextes, les organisations féministes opèrent avec un espace civique significatif, des cadres juridiques établis pour l'activité de la société civile, et un accès aux canaux de plaidoyer parlementaire. Les défis sont différents de ceux des contextes restrictifs — incluant la cooptation du vocabulaire féministe par les institutions étatiques, et la dépolitisation du travail féministe à travers son institutionnalisation — mais l'espace opérationnel est réel.

La deuxième configuration est celle des **transitions militaires** — Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée. Dans ces contextes, l'espace civique s'est dramatiquement rétréci depuis la vague de coups d'État de 2020-2024. Les organisations féministes font face à de nouvelles restrictions légales, à une surveillance accrue, et à des risques opérationnels qui ont transformé la réalité quotidienne de l'organisation. La manifestation la plus aiguë, au Mali, est l'introduction de cadres juridiques ciblant spécifiquement le secteur de la société civile — un sujet exploré en détail en Section 06.

La troisième configuration est celle des **démocraties fragiles** — Togo, Mauritanie. Dans ces contextes, l'architecture formelle de la gouvernance démocratique coexiste avec des restrictions significatives sur le pluralisme politique, sur la liberté d'association, et sur l'espace opérationnel pour le plaidoyer féministe qui défie les structures de pouvoir établies.

La quatrième configuration est celle de la **démocratie insulaire protégée** — Cabo Verde. Le Cabo Verde représente l'un des rares espaces démocratiques consolidés dans la région ouest-africaine et sert, dans la pensée stratégique du RFLD, de site sanctuaire pour le type de convocation régionale (telle que Praia 2026) qui serait opérationnellement complexe ailleurs.

Les généalogies de résistance

Toute analyse rigoureuse du féminisme africain francophone contemporain doit s'inscrire dans les généalogies profondes de la résistance des femmes africaines qui précèdent notre moment actuel. Ces généalogies ne sont pas décoratives — elles sont le vocabulaire politique à travers lequel le féminisme africain francophone contemporain se pense lui-même.

Résistances pré-coloniales et de l'ère coloniale

Les Agoojie du Dahomey — le corps militaire féminin du Royaume du Dahomey dans ce qui est aujourd'hui le Bénin, actif du XVIIe à la fin du XIXe siècle — ont refusé la classification coloniale des femmes africaines comme politiquement passives. Leur existence, documentée à la fois par les archives coloniales françaises et la tradition orale dahoméenne, a établi que les femmes africaines organisées ont constitué une force politique pendant des siècles.

La Guerre des femmes d'Aba de 1929 au sud-est du Nigeria — une mobilisation anticoloniale soutenue par des dizaines de milliers de femmes Igbo — a démontré que l'économie informelle organisée par les femmes africaines pouvait constituer une infrastructure politique capable de paralyser les systèmes fiscaux coloniaux. Bien que le Nigeria soit anglophone, la Guerre des femmes d'Aba circule dans la mémoire politique du féminisme ouest-africain francophone comme une référence fondatrice.

La marche de Grand-Bassam de 1949 en Côte d'Ivoire — quand plusieurs milliers de femmes ivoiriennes ont marché d'Abidjan à Grand-Bassam pour exiger la libération de militants anticoloniaux emprisonnés — a établi le modèle de la mobilisation de masse des femmes en Afrique de l'Ouest francophone que les générations suivantes puiseraient.

La grève des femmes du marché de Lomé de 1933 — quand les femmes du marché de Lomé ont organisé une protestation soutenue contre la taxation coloniale — a anticipé l'analyse féministe contemporaine de l'infrastructure politique enchâssée dans le travail économique informel des femmes.

Pionnières post-indépendance

Aoua Kéita, première femme élue à l'Assemblée nationale du Mali en 1959 et figure majeure du mouvement anticolonial, a établi le modèle du leadership politique féministe en Afrique de l'Ouest francophone. Ses écrits autobiographiques et politiques demeurent des références pour le féminisme africain francophone contemporain.

Awa Thiam, dont le livre de 1978 *La parole aux négresses* demeure l'un des textes fondateurs du féminisme africain francophone, a articulé une critique radicale de la mutilation génitale féminine, de la construction coloniale des femmes africaines, et des conditions structurelles de la vie des femmes africaines — trois décennies avant que cette analyse ne devienne courante dans les conversations féministes internationales.

Funmilayo Ransome-Kuti, bien que basée au Nigeria anglophone, a contribué à une tradition de mobilisation politique féministe qui a influencé le féminisme africain francophone à travers les réseaux transnationaux. Son organisation des femmes du marché nigérianes dans les années 1940-1950 a établi des méthodologies que les féministes francophones ont subséquemment adaptées.

Pensée afroféministe contemporaine

La période contemporaine — des années 1990 à aujourd'hui — a produit un riche travail théorique qui ancre le féminisme africain francophone dans des cadres épistémiques distincts. Le travail de Tanella Boni (Côte d'Ivoire), Rama Salla Dieng (Sénégal), Calixthe Beyala (Cameroun), Ken Bugul (Sénégal), Léonora Miano (Cameroun-France), et de nombreuses autres, a réinventé le vocabulaire féministe en refusant le primat des cadres occidentaux et en centrant les expériences épistémiques, incarnées, et politiques spécifiques des femmes africaines.

En parallèle, le travail des théoriciennes féministes africaines écrivant en anglais — Oyèrónké Oyèwùmí, Sylvia Tamale, Patricia McFadden, Amina Mama — a été activement traduit, adapté, et intégré dans la pratique féministe africaine francophone. Cet échange théorique bilatéral est l'une des forces du mouvement féministe africain contemporain, même alors que les asymétries structurelles de financement entre les mouvements anglophones et francophones persistent.

"Le mouvement féministe africain francophone contemporain n'attend pas l'attention internationale pour valider son existence. Il existe. Il pense. Il élabore des stratégies. Il transforme."

L'écosystème contemporain d'organisations

L'écosystème contemporain des organisations féministes africaines francophones opère à travers plusieurs typologies distinctes, chacune avec sa propre logique institutionnelle, ses propres besoins de financement, et son propre rôle politique.

Fédérations nationales et réseaux faïtiers

Des fédérations féministes nationales existent dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest francophone — rassemblant typiquement des dizaines ou des centaines d'organisations de base sous une structure de coordination nationale. Ces fédérations jouent un rôle critique dans le plaidoyer national, dans la réponse collective aux changements légaux et politiques, et dans le maintien de la mémoire politique féministe à travers les cycles électoraux.

Organisations thématiques spécialisées

Les organisations spécialisées se concentrent sur des dimensions spécifiques du travail féministe — réponse aux violences basées sur le genre, santé et droits sexuels et reproductifs, autonomisation économique des femmes, femmes en politique, protection des défenseuses des droits humains, droits LGBTQ+. Ces organisations combinent typiquement la prestation de services directs avec le plaidoyer politique.

Intermédiaires du mouvement et structures de re-octroi

Les intermédiaires féministes africaines — incluant AWDF, FEMNET, Akina Mama wa Afrika, Urgent Action Fund-Africa, et de plus en plus le RFLD avec son Fonds WAFF et son Portefeuille de Subventions Africa — jouent le rôle crucial de canaliser les ressources internationales vers les organisations féministes de base tout en construisant l'infrastructure institutionnelle dont le mouvement a besoin.

Plateformes panafricaines et espaces de convocation

Les plateformes féministes panafricaines — incluant le Forum des Féministes Africaines, Nalafem (fondée par Aya Chebbi), et les espaces de convocation émergents — fournissent l'infrastructure transfrontalière qui permet aux mouvements nationaux de penser continentalement. Le Rassemblement Praia 2026 du RFLD est une expression de cette fonction de convocation spécifiquement pour l'Afrique de l'Ouest francophone.

Organisations dirigées par la diaspora

Les organisations féministes de la diaspora africaine — opérant depuis Paris, Bruxelles, Montréal, Québec, et d'autres pôles de la diaspora — fournissent des ponts critiques entre les mouvements féministes africains et les ressources, réseaux, et espaces politiques internationaux auxquels les communautés diasporiques peuvent accéder. Le travail du REFA-Canada, de JS Académie, et d'autres plateformes dirigées par la diaspora enrichit l'écosystème féministe africain de manières que les cadres continentaux monolithiques manquent.

Asymétrie structurelle et ses coûts

La concentration de la philanthropie féministe internationale dans les réseaux africains anglophones est l'une des inégalités les plus documentées et les moins adressées dans l'écosystème féministe global. Cette section cartographie les raisons structurelles de ce gap — et les coûts qu'il impose.

Ce que l'évidence documentée montre

Les rapports AWID *State of Funding for Feminist Movements*, publiés périodiquement depuis 2006, ont systématiquement documenté la concentration du capital philanthropique féministe dans un petit nombre d'organisations bien dotées, majoritairement anglophones, majoritairement basées en Amérique du Nord et en Europe occidentale ou avec de fortes attaches institutionnelles à ces régions. Le rapport AWID de 2020 a estimé que le budget annuel médian des organisations de droits des femmes globalement demeurait en dessous de 30 000 USD — les organisations africaines francophones apparaissant systématiquement dans la partie basse de cette distribution.

Les analyses OCDE-CAD de l'aide publique au développement marquée par le genre ont systématiquement montré que la part de la coopération bilatérale dirigée vers les organisations de droits des femmes demeure une petite fraction de l'aide totale marquée par le genre — et qu'au sein de cette petite fraction, les organisations africaines francophones reçoivent une part disproportionnellement petite par rapport à la taille de leurs mouvements féministes.

Au sein de l'écosystème des intermédiaires féministes africaines, l'asymétrie est visible dans les échelles relatives de l'infrastructure institutionnelle. AWDF, dont le siège est à Accra et qui sert principalement les organisations féministes africaines anglophones, a construit une échelle opérationnelle et une réputation institutionnelle que les équivalents dirigés par des francophones n'ont historiquement pas eu les ressources de construire. Ceci n'est pas une critique d'AWDF — dont le travail est exemplaire — mais une observation sur les conditions structurelles qui ont permis à l'infrastructure dirigée par des anglophones de croître et n'ont pas permis à l'infrastructure dirigée par des francophones de faire de même.

Quatre causes structurelles

Les raisons de cette concentration sont bien comprises au sein de la communauté philanthropique féministe. Les articuler explicitement est une condition préalable à les adresser.

Cause un · Infrastructure linguistique de la philanthropie

Les réseaux de découverte à travers lesquels les financeurs internationaux identifient et engagent les organisations féministes africaines opèrent majoritairement en anglais. Les grandes rencontres de financeurs (sessions du Forum international AWID, conférences Women Deliver, réunions du Council on Foundations) opèrent en anglais avec une traduction francophone limitée ou inexistante. Les portails de candidature, les plateformes de gestion de subventions, et les modèles de rapport des grands financeurs internationaux sont majoritairement conçus en anglais. Même lorsqu'ils sont traduits, les cadres conceptuels enchâssés dans ces outils (théorie du changement, analyse en cadre logique, gestion axée sur les résultats) portent le poids culturel et institutionnel de la pratique du développement anglophone.

La conséquence est que les organisations féministes africaines francophones font face à des coûts de transaction plus élevés dans l'accès à la philanthropie internationale — coûts de traduction, coûts de traduction culturelle des cadres, coûts de construction de réseaux dans un environnement linguistique qui n'est pas leur environnement de travail principal. Ces coûts de transaction s'accumulent dans le temps et constituent l'un des mécanismes principaux par lesquels le gap de financement se reproduit.

Cause deux · Cadres de conformité calibrés sur les conventions anglophones

Les cadres de conformité qui régissent les grands flux philanthropiques internationaux — particulièrement la philanthropie basée aux États-Unis — sont calibrés sur les conventions institutionnelles anglophones. Le processus de détermination d'équivalence NGOsource 501(c)(3), que le RFLD a complété avec succès en 2025, en est un exemple. Le processus est rigoureux, exige une documentation substantielle, et demande le type d'infrastructure institutionnelle (procès-verbaux de conseil en anglais, états financiers audités suivant des standards reconnus internationalement, politiques internes écrites couvrant des sujets spécifiques) que les organisations africaines francophones ont historiquement eu moins d'opportunités de construire.

L'asymétrie se compose : les organisations francophones ne peuvent obtenir de grandes subventions internationales parce qu'elles manquent d'infrastructure de conformité, et elles ne peuvent construire l'infrastructure de conformité parce qu'elles ne peuvent obtenir le financement non restreint requis pour y investir. Briser ce cycle requiert un investissement philanthropique délibéré dans une infrastructure institutionnelle dirigée par des francophones qui répond aux standards de conformité — ce qui est précisément ce que le RFLD a construit et ce que nous espérons aider à reproduire à travers l'écosystème féministe africain francophone.

Cause trois · Convention des donateurs et culture institutionnelle

La culture institutionnelle des grandes fondations internationales demeure majoritairement codée en anglophone. Le leadership senior des grandes organisations philanthropiques est majoritairement nord-américain et ouest-européen. Les cadres intellectuels qui façonnent la stratégie philanthropique circulent majoritairement en anglais. Les réseaux de pairs à travers lesquels les chargés de programme identifient les potentielles bénéficiaires opèrent majoritairement en anglais. Même au sein des organisa-

tions avec des engagements explicites à l'équité linguistique, l'opération pratique de la philanthropie continue de favoriser les partenaires anglophones.

Ce schéma culturel n'est pas malveillant. Il est structurel. Il peut être changé, mais le changer exige des engagements délibérés, soutenus et bien dotés en ressources pour construire les ponts que les mouvements féministes africains francophones n'ont historiquement pas eus.

Cause quatre · Infrastructure intermédiaire dirigée par des francophones insuffisante

Le gap structurel que les trois autres causes créent n'a, jusqu'à récemment, été qu'en partie adressé par l'infrastructure intermédiaire dirigée par des francophones. Bien que des organisations comme le RFLD, WILDAF-AO, FAMEDEV, et d'autres aient effectué un travail substantiel, l'échelle de l'infrastructure intermédiaire à laquelle les mouvements féministes africains francophones ont accès demeure plus petite que celle que les mouvements anglophones ont construite. Le Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone que le RFLD propose de convoquer (Section 10) est une réponse à ce gap.

Le coût du gap

Le gap de financement impose des coûts réels aux mouvements féministes africains francophones — des coûts qui sont opérationnellement mesurables, politiquement significatifs, et moralement inacceptables.

Fragilité opérationnelle

La plupart des organisations féministes africaines francophones opèrent avec une précarité chronique — cycles de financement courts, budgets restreints par projet, réserves limitées, taux de rotation élevé du personnel, et la surcharge constante de la mobilisation de ressources. Cette précarité empêche la planification stratégique, empêche l'accumulation de mémoire institutionnelle, et empêche le type de développement organisationnel patient que la transformation féministe durable exige.

Subordination des agendas

Quand le financement est rare, les organisations adaptent leurs agendas à ce que les financeurs paieront. Cela signifie que les priorités articulées par les mouvements féministes africains francophones eux-mêmes — incluant les priorités qui peuvent ne pas s'adapter proprement aux taxonomies des financeurs internationaux — sont systématiquement déprioritées au profit de catégories programmatiques internationalement lisibles. Le résultat est un secteur féministe qui ressemble de plus en plus au paysage des donateurs internationaux plutôt qu'au vocabulaire politique des mouvements qu'il prétend représenter.

Perte de production intellectuelle

Les organisations féministes africaines francophones produisent un riche travail théorique, méthodologique, et politique — mais elles ont rarement les ressources pour documenter, traduire, et faire circuler ce travail aux publics internationaux. Le résultat est une perte de production intellectuelle qui diminue à la fois les mouvements francophones et la conversation féministe globale qui devrait bénéficier de leurs contributions.

Rupture du pipeline générationnel

Le gap de financement rompt le pipeline générationnel au sein du féminisme africain francophone. Les jeunes féministes sont incapables de construire des carrières dans l'organisation féministe parce que l'infrastructure institutionnelle qui devrait fournir un emploi stable ne peut se le permettre. Les féministes de milieu de carrière migrent vers des secteurs mieux dotés en ressources. Les féministes seniors portent les responsabilités organisationnelles plus longtemps qu'elles ne le devraient, retardant les transitions générationnelles. Chacune de ces ruptures aggrave la faiblesse institutionnelle que le gap de financement crée.

Le Sahel et au-delà

À travers l'Afrique de l'Ouest francophone, l'espace civique pour l'organisation féministe se rétrécit. Cette section documente le rétrécissement, identifie ses schémas, et articule ce qu'exige une réponse philanthropique adéquate.

Le rétrécissement est réel et documenté

À travers l'Afrique de l'Ouest francophone, l'espace opérationnel disponible aux organisations de la société civile féministe s'est considérablement rétréci au cours des cinq dernières années. Le rétrécissement est visible à travers de multiples dimensions : introduction de nouvelles restrictions légales sur l'activité de la société civile, instrumentalisation de la législation antiterroriste contre le plaidoyer féministe, surveillance des organisations féministes par les services de sécurité étatiques, harcèlement des défenseuses des droits humains par des acteurs étatiques et non-étatiques, et l'effet glaçant cumulatif sur la prise de risque organisationnelle que toutes ces dynamiques produisent.

Le rétrécissement n'est pas uniforme à travers la région. Il varie substantiellement par pays, par géographie infranationale au sein des pays, et par le focus thématique spécifique de l'organisation en question. Les organisations travaillant sur des questions qui croisent directement les priorités politiques étatiques — incluant la participation politique, la redevabilité du secteur de sécurité, et les droits des minorités — font face à des restrictions plus aiguës que les organisations travaillant sur des sujets que l'État peut considérer comme moins politiquement menaçants. Mais le rétrécissement est suffisamment répandu pour constituer un schéma régional, non une série d'incidents nationaux isolés.

Le Mali comme cas paradigmatique

La situation au Mali illustre le schéma plus large avec une acuité particulière. De nouvelles restrictions légales ciblant la société civile ont rendu de plus en plus difficile pour les organisations de s'organiser et de construire des structures institutionnelles — et ces restrictions affectent les organisations féministes avec un poids particulier, étant donné la surveillance spécifique que le plaidoyer féministe attire du gouvernement actuel.

Lorsque la société civile féministe au Mali plaide pour des causes perçues comme s'opposant à l'État ou comme remettant en question les priorités gouvernementales — incluant les critiques de la transition actuelle, le plaidoyer pour la protection des femmes dans les zones affectées par le conflit, ou l'engagement avec les mécanismes internationaux des droits humains — les organisations féministes font face à une surveillance et à une pression accrues. Cette pression opère à travers de multiples canaux : obstacles administratifs à l'enregistrement et à l'opération organisationnelle, surveillance des

activités organisationnelles, restrictions sur l'accès aux flux de financement international, et intimidation directe des leaders organisationnelles individuelles.

L'effet n'est pas seulement sur l'accès au financement. Le contexte opérationnel global dans lequel les organisations féministes travaillent a évolué de manières qui changent le calcul quotidien de l'organisation. Les décisions sur l'opportunité de tenir une réunion publique, d'émettre une déclaration publique, de s'engager avec des partenaires internationaux spécifiques, de documenter des violations spécifiques des droits humains — toutes ces décisions portent maintenant des risques opérationnels qu'elles ne portaient pas il y a cinq ans.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LE MALI

Les observations dans cette section concernant le Mali sont basées sur l'engagement opérationnel direct du RFLD avec les organisations féministes maliennes et sur le témoignage qualitatif de féministes maliennes ayant participé aux rencontres du RFLD. Nous avons intentionnellement choisi de ne pas nommer d'organisations ou d'individus maliens spécifiques dans cette analyse, en reconnaissance des implications sécuritaires qu'un tel nommage pourrait porter. Les organisations et individus qui souhaitent être cités peuvent contacter le RFLD directement.

Le schéma sahélien plus large

Des dynamiques similaires sont visibles à travers la région sahélienne. Au Burkina Faso, la dissolution en 2024 de multiples organisations de la société civile et l'introduction de nouvelles restrictions sur l'engagement international ont créé un environnement opérationnel qui exige une adaptation substantielle pour le travail féministe. Au Niger, l'environnement post-coup d'État a restreint à la fois le rassemblement public et les partenariats internationaux d'une manière qui affecte l'organisation féministe. En Guinée, la transition militaire a restreint l'espace civique de manière généralisée, avec des implications particulières pour les organisations travaillant sur la participation politique des femmes et sur le plaidoyer des droits humains.

Ces quatre pays — Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée — partagent plusieurs schémas qui ont des implications spécifiques pour le travail féministe.

Premièrement, les cadres juridiques introduits partagent des caractéristiques architecturales communes — définitions larges d'activités pouvant être poursuivies sous la législation de sécurité nationale, pouvoirs exécutifs étendus sur le secteur de la société civile, restrictions sur les flux de financement internationaux. Ces points communs suggèrent un certain degré de coordination, ou au minimum un apprentissage mutuel, parmi les régimes en question.

Deuxièmement, les justifications narratives des restrictions sur l'espace civique invoquent systématiquement la souveraineté nationale, la nécessité d'opérations de sécurité contre le terrorisme, et une critique de la société civile financée par l'étranger comme vecteur d'influence externe. Les organisations

féministes, étant donné leurs relations de financement international bien connues, deviennent des cibles particulièrement visibles au sein de ce cadre narratif.

Troisièmement, les mécanismes de protection disponibles aux défenseuses des droits humains dans ces contextes se sont affaiblis. Les mécanismes régionaux de protection (incluant les Mécanismes Spéciaux de la CADHP et la Cour de justice de la CEDEAO) restent disponibles en principe, mais la capacité opérationnelle des organisations féministes à s'engager avec ces mécanismes a été réduite à la fois par les contraintes de ressources et par les effets glaçants de la surveillance étatique.

Au-delà du Sahel

Le rétrécissement de l'espace civique n'est pas limité aux pays sahéliens avec des transitions militaires. Au Togo, des réformes constitutionnelles et électorales récentes ont soulevé des préoccupations sur l'érosion démocratique et ont affecté l'espace opérationnel pour le plaidoyer de la société civile. En Côte d'Ivoire, l'environnement politique post-électoral continue de façonner les conditions sous lesquelles les organisations féministes s'engagent dans le plaidoyer. Même au Sénégal — historiquement l'un des espaces civiques les plus ouverts de la région — des tensions politiques récentes ont créé des moments de restriction aiguë sur la mobilisation féministe, particulièrement dans les périodes de controverse électorale accrue.

L'implication est que le rétrécissement de l'espace civique en Afrique de l'Ouest francophone est mieux compris comme une dynamique régionale plutôt que comme une série d'incidents spécifiques aux pays. La dynamique a des intensités différentielles, mais sa tendance directionnelle est cohérente à travers la région.

Ce que cela signifie pour la philanthropie internationale

Le rétrécissement de l'espace civique a des implications profondes sur la manière dont la philanthropie internationale peut s'engager de manière responsable avec les mouvements féministes africains francophones. Trois implications méritent une attention particulière.

Premièrement, les coûts opérationnels de l'organisation féministe dans les contextes restrictifs sont substantiellement plus élevés que dans les contextes ouverts — et ils ne sont pas actuellement couverts par les structures de subventions traditionnelles. Coûts de conformité, coûts de sécurité, coûts de santé mentale pour le personnel et les leaders, coûts de défense juridique, et la surcharge opérationnelle de l'organisation sous surveillance s'additionnent en exigences substantielles de ressources additionnelles que la plupart des budgets de subventions de projet ne couvrent pas. Les financeurs internationaux qui souhaitent rester engagés avec les mouvements féministes dans les contextes fragiles doivent adapter leurs instruments de financement pour couvrir ces coûts réels.

Deuxièmement, les horizons temporels du changement significatif se sont allongés. Dans les contextes d'espace civique qui se sont rétrécis substantiellement, le travail des organisations féministes passe de

l'accélération du progrès à la défense des gains durement acquis et au maintien de la capacité institutionnelle pour le cycle politique plus long dans lequel l'espace civique pourra se rouvrir. Les financeurs internationaux qui opèrent sur des cycles de financement courts avec des attentes d'outputs progressifs sont désalignés avec cet horizon temporel plus long.

Troisièmement, la protection des défenseuses des droits humains individuelles est devenue un complément essentiel au soutien organisationnel. Les financeurs qui ont traditionnellement séparé l'octroi de subventions organisationnelles de la protection d'urgence ou des défenseuses individuelles peuvent avoir besoin d'intégrer ces fonctions plus étroitement — ou de soutenir les intermédiaires (tels que le RFLD, Urgent Action Fund-Africa, la Defenders Coalition) qui ont construit une capacité de réponse intégrée.

Six concepts opérationnels

Articuler une théorie du changement explicitement est la discipline de distinguer ce que nous faisons de pourquoi nous le faisons. La théorie du changement du RFLD opère à travers six concepts entrelacés qui régissent notre pratique à travers l'octroi de subventions, le plaidoyer, le renforcement des capacités, et la convocation.

La logique de transformation sous-jacente

La théorie du changement globale du RFLD repose sur une proposition simple. La transformation féministe durable en Afrique francophone exige le renforcement simultané de trois couches interconnectées : la résilience des organisations féministes de base individuelles ; la densité des relations et de l'infrastructure partagée qui connectent ces organisations en un mouvement ; et la capacité de l'infrastructure intermédiaire dirigée par des francophones à s'engager internationalement au nom de et avec une redevabilité envers ces mouvements. Renforcer l'une de ces couches isolément produit des gains fragiles et de courte durée. Renforcer les trois ensemble produit une transformation structurelle.

Cette proposition est opérationnalisée à travers six concepts qui sont devenus des points de référence standard dans la conversation philanthropique féministe globale et que le RFLD applique systématiquement à travers son travail.

Théorie du changement

Une discipline de raisonnement explicite sur la manière dont le changement se produit

Une théorie du changement n'est pas un cadre de projet. C'est une articulation explicite du raisonnement causal qui connecte les activités qu'une organisation entreprend aux transformations systémiques qu'elle cherche. Pour le RFLD, la discipline de travailler avec des théories du changement explicites s'applique à trois niveaux : au niveau de notre stratégie institutionnelle globale, au niveau de chaque programme phare (BRAVE, PAWELE, Santé, Justice Climatique), et au niveau de chaque subvention individuelle que nous accordons. Nous demandons à nos bénéficiaires d'articuler leur propre théorie du changement dans leurs propres termes — non pour s'adapter à un modèle de donateur, mais comme un exercice de réflexion stratégique sur soi qui renforce le travail lui-même.

Philanthropie fondée sur la confiance

Un octroi de subventions qui commence par la confiance dans le leadership féministe de base plutôt que par une vérification extractive

La philanthropie fondée sur la confiance est un cadre méthodologique qui a émergé dans la communauté philanthropique féministe globale au cours de la dernière décennie. Ses principes centraux incluent : engagements pluriannuels non restreints plutôt que subventions de projet à cycle court ; processus de candidature et de rapport simplifiés qui réduisent le fardeau extractif sur les bénéficiaires ; prise de décision participative qui implique les voix des bénéficiaires dans les priorités des financeurs ; transparence sur les contraintes et les compromis des financeurs ; et une disposition fondamentale de confiance envers le jugement stratégique des leaders féministes de base. Le RFLD applique les principes fondés sur la confiance de manière cohérente à la fois dans le Fonds WAFF et dans le Portefeuille de Subventions Africa.

Octroi de subventions participatif

L'autorité de décision sur les subventions réside dans les constituantes que les subventions servent, non avec le personnel du RFLD ou les donateurs

L'octroi de subventions participatif pousse le principe de la confiance un cran plus loin. Il n'oriente pas seulement la manière dont les subventions sont accordées — il situe l'autorité réelle de décision sur les subventions à l'extérieur de l'organisation financeuse, dans des panels composés de représentantes des constituantes que l'octroi de subventions sert. Le Panel de Sélection Praia 2026 — neuf leaders féministes ouest-africaines francophones prenant des décisions indépendantes sur les cinquante organisations qui composeront la cohorte de Praia — est l'application phare du RFLD de l'octroi de subventions participatif. Le principe est afroféministe avant d'être méthodologique : celles qui sont les plus proches des enjeux décident.

Analyse intersectionnelle

Lire chaque situation à travers les dimensions imbriquées du genre, de la race, de la classe, de la sexualité, du handicap, et d'autres catégories de différence

L'analyse intersectionnelle est le cadre analytique qui reconnaît que les expériences des femmes africaines ne peuvent être comprises à travers le genre seul. Les vies des organisatrices féministes africaines sont façonnées simultanément par les dynamiques du genre, de la race, de la classe, de la sexualité, du handicap, de la génération, de la religion, de la nationalité, et des géographies spécifiques qu'elles habitent. Une analyse intersectionnelle n'est pas une liste de catégories d'identité — c'est une méthode de lecture de toute situation à travers les systèmes imbriqués de pouvoir qui la façonnent.

Infrastructure des mouvements

L'architecture institutionnelle, relationnelle, et intellectuelle qui permet à l'organisation féministe de croître et de durer

L'infrastructure des mouvements est la couche de travail institutionnel que la philanthropie internationale sous-finance le plus systématiquement. Elle inclut : les capacités de convocation qui amènent les organisations féministes dans un espace politique partagé ; les capacités analytiques et de recherche qui produisent les produits intellectuels dont le mouvement a besoin ; l'infrastructure de communication et de narration qui amplifie les voix féministes ; l'infrastructure de sécurité et de protection pour les défenseuses en danger ; l'infrastructure juridique pour la défense collective et le contentieux stratégique ; et l'infrastructure intermédiaire philanthropique qui canalise les ressources vers les organisations de base. Le positionnement institutionnel du RFLD est précisément comme infrastructure de mouvement.

Travail au niveau de l'écosystème

Renforcer les relations et les conditions entre les organisations, non seulement les organisations elles-mêmes

Le travail au niveau de l'écosystème reconnaît que la transformation durable dépend de la santé des relations entre les organisations, de l'environnement institutionnel dans lequel elles opèrent, et des conditions plus larges qui façonnent leurs possibilités. Une subvention à une seule organisation excellente peut renforcer cette organisation, mais elle ne renforce pas nécessairement l'écosystème dont cette organisation fait partie. La stratégie d'octroi de subventions du RFLD considère explicitement les dynamiques d'écosystème : comment cette subvention se rapporte-t-elle à l'écosystème thématique ou géographique plus large dans lequel le bénéficiaire opère ?

"La transformation durable exige le renforcement simultané de trois couches interconnectées : les organisations de base, les relations qui les connectent, et l'infrastructure intermédiaire qui leur permet de s'engager internationalement."

L'intermédiaire que le moment exige

Le RFLD est l'intermédiaire féministe panafricain qui conjugue ancrage francophone et crédibilité institutionnelle continentale. Ce positionnement n'est pas une aspiration — il est opérationnel, documenté, et validé par les partenariats que nous avons construits.

L'énoncé de positionnement, déployé

Le positionnement institutionnel du RFLD repose sur trois attributs distinctifs qui, en combinaison, sont rares dans l'écosystème des intermédiaires féministes africaines.

Intermédiaire féministe panafricain

Le RFLD opère comme intermédiaire féministe — c'est-à-dire comme une organisation qui canalise les ressources internationales vers les organisations féministes de base tout en construisant l'infrastructure institutionnelle dont le mouvement a besoin. Notre fonction intermédiaire n'est pas incidente à notre identité ; elle est constitutive. Nous ne sommes pas principalement une organisation de prestation de services, ni principalement une organisation de plaidoyer, ni principalement une organisation de recherche. Nous sommes une organisation d'infrastructure intermédiaire dont le travail traverse l'octroi de subventions, le plaidoyer, la recherche, et la convocation parce que les quatre sont nécessaires pour remplir le rôle d'intermédiaire correctement.

Notre portée est panafricaine — opérant à travers plus de quinze pays africains via notre réseau de 670 organisations membres, avec une accréditation formelle au niveau institutionnel continental à travers le Statut d'observateur CADHP n°553 et à travers notre représentation aux mécanismes de l'Union africaine. La portée panafricaine n'est pas une affirmation de marketing ; c'est la réalité opérationnelle d'une organisation qui entretient des relations régulières avec les mouvements féministes à travers la diversité linguistique, géographique, et politique du continent.

Ancrage francophone

L'ancrage distinctif du RFLD est en Afrique de l'Ouest et centrale francophone. Nos quatre bureaux — Porto-Novo (siège), Accra, Banjul, et Dakar (ouverture en juin 2026) — combinent une présence opérationnelle francophone avec l'engagement stratégique avec les pôles anglophones que le travail continental exige. Notre personnel, notre gouvernance, notre réseau de membres, et nos priorités programmatiques sont tous enracinés dans les réalités spécifiques de l'Afrique francophone, même alors que nous nous engageons avec les paysages continentaux et globaux plus larges.

Crédibilité institutionnelle continentale

Le RFLD a construit, sur plus d'une décennie, l'infrastructure institutionnelle qui permet l'engagement crédible avec les grands financeurs internationaux, les institutions multilatérales, et les mécanismes continentaux africains. Le Statut d'observateur CADHP n°553 nous positionne à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. L'adhésion au Groupe de travail du Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits humains nous positionne dans les mécanismes continentaux des droits humains. La certification de détermination d'équivalence NGOsource 501(c)(3) (2025) nous positionne pour l'engagement avec la philanthropie basée aux États-Unis. La Présidence du Council 2026 du programme GIZ/BMZ Strengthening African Feminist Organisations nous positionne dans la coopération bilatérale allemande.

Ce que ce positionnement offre à l'écosystème

Le positionnement distinctif du RFLD offre trois propositions de valeur opérationnelle à différentes parties prenantes dans l'écosystème philanthropique féministe.

Pour les financeurs internationaux

Le RFLD offre aux financeurs internationaux le pont institutionnel vers les mouvements féministes africains francophones qui a historiquement été difficile d'accès. À travers nos véhicules de re-octroi (Fonds WAFF et Portefeuille de Subventions Africa), notre infrastructure de conformité (certification NGOsource, standards de rapport multi-juridictionnels), notre capacité de convocation (Rassemblement Praia 2026 comme exemple phare), et notre travail analytique (ce rapport et ses successeurs), nous fournissons aux financeurs internationaux un partenaire capable d'opérer à l'échelle et avec la rigueur qu'ils exigent tout en livrant un engagement authentique avec les mouvements francophones.

Pour les intermédiaires féministes africaines paires

Le RFLD offre aux intermédiaires féministes africaines paires — AWDF, FEMNET, Akina Mama wa Afrika, Urgent Action Fund-Africa, FRIDA, et d'autres — un partenaire enraciné en francophonie avec lequel le travail continental collaboratif devient plus accessible. Notre travail n'est pas en compétition avec ces organisations paires ; il est en complément. L'écosystème des intermédiaires féministes africaines est mieux servi par plusieurs organisations fortes avec des spécialisations géographiques, linguistiques, et thématiques distinctes, travaillant dans des relations coordonnées plutôt que duplicatives.

Pour les organisations féministes africaines francophones de base

Le RFLD offre aux organisations féministes africaines francophones de base l'infrastructure intermédiaire qui leur permet de s'engager avec les ressources internationales sans porter pleinement les coûts de transaction de le faire directement. Nos véhicules de re-octroi, nos offres de renforcement des capacités, nos espaces de convocation, nos mécanismes de protection, et notre plaidoyer aux institutions continentales sont tous conçus pour servir les organisations de base comme constituantes princi-

pales. La redevabilité du positionnement institutionnel du RFLD est d'abord envers ces organisations — et envers toutes les autres parties prenantes en service d'elles.

De l'analyse à l'action

Une analyse sans recommandations est incomplète. Les sept recommandations ci-dessous sont adressées à la communauté philanthropique internationale, aux intermédiaires féministes africaines paires, et aux institutions multilatérales qui façonnent les conditions de l'organisation féministe en Afrique francophone. Elles sont concrètes, exploitables, et soutenues par l'analyse de ce rapport.

Recommandation un · Établir des engagements de portefeuille Afrique francophone dédiés dans les grandes fondations internationales

Les grandes fondations internationales avec des portefeuilles Afrique explicites — Foundation For A Just Society, Ford Foundation, Open Society Foundations, Hewlett Foundation, Equality Fund, Mott Foundation, Wellspring Philanthropic Fund — devraient établir des allocations Afrique francophone dédiées au sein de leurs portefeuilles Afrique plus larges. Le schéma actuel de traiter l'Afrique francophone comme un sous-ensemble d'un portefeuille Afrique indifférencié sous-pondère systématiquement les organisations francophones dans l'allocation des ressources. Des engagements de portefeuille dédiés — même à échelle initiale modeste — signaleraient une intention stratégique et créeraient les conditions pour un engagement soutenu.

Recommandation deux · Adopter l'octroi de subventions pluriannuel, non restreint, fondé sur la confiance comme défaut pour les organisations féministes africaines francophones

Le schéma dominant des subventions d'un an restreintes par projet est particulièrement mal adapté aux réalités opérationnelles des organisations féministes africaines francophones opérant sous des conditions de rétrécissement de l'espace civique et de pénurie chronique de ressources. Les financeurs internationaux devraient adopter les principes d'octroi de subventions fondé sur la confiance comme défaut plutôt que comme exception pour les bénéficiaires féministes africaines francophones — incluant des engagements pluriannuels de trois à cinq ans, un financement non restreint ou substantiellement flexible, des processus de candidature et de rapport simplifiés, et la reconnaissance explicite des coûts de conformité, de sécurité et de santé mentale comme lignes budgétaires finançables.

Recommandation trois · Investir dans l'infrastructure intermédiaire dirigée par des francophones plutôt que seulement dans les organisations individuelles

Les financeurs internationaux devraient reconnaître que combler le gap structurel de financement exige l'investissement dans une infrastructure intermédiaire dirigée par des francophones — des organisations comme le RFLD qui opèrent à l'échelle et au niveau de conformité requis pour l'engagement insti-

tutionnel tout en étant authentiquement enracinées dans les contextes africains francophones. Les investissements dans l'infrastructure intermédiaire devraient inclure le soutien institutionnel de base (non seulement les subventions programmatiques), le soutien à la construction de dotations pour la durabilité à long terme, et des engagements de financement mutualisés qui permettent aux intermédiaires d'opérer avec une patience stratégique plutôt qu'avec une pression perpétuelle de mobilisation de fonds.

Recommandation quatre · Soutenir le développement de l'infrastructure de conformité au sein des organisations féministes africaines francophones

Le gap de conformité est l'une des dimensions les plus exploitables du gap structurel de financement. Les financeurs internationaux devraient investir spécifiquement dans l'aide aux organisations féministes africaines francophones pour construire l'infrastructure de conformité qui leur permet d'accéder directement aux ressources internationales. Ceci inclut le soutien aux exigences de documentation de la détermination d'équivalence NGOsource, l'infrastructure institutionnelle pour le rapport multi-juridictionnel, et le renforcement des capacités requis pour la gestion financière conforme. Une partie de ce travail peut être faite à travers des fournisseurs d'assistance technique ; une partie est mieux faite à travers des rencontres d'apprentissage entre pairs ; une partie exige un soutien patient au développement institutionnel que les financeurs devraient financer explicitement.

Recommandation cinq · Adapter les mécanismes de protection aux réalités des défenseuses des droits humains dans les contextes d'espace civique francophone

La protection des défenseuses des droits humains est l'un des domaines où l'engagement philanthropique international affecte le plus directement la sécurité et la capacité opérationnelle des organisatrices féministes. Les financeurs soutenant la protection des défenseuses devraient adapter leurs mécanismes aux réalités spécifiques des contextes africains francophones : financement de réponse rapide en francophone (non seulement en anglais), réseaux de relocalisation qui incluent des communautés d'accueil francophones, soutien en santé mentale et au traumatisme en francophone, et réseaux de défense juridique dans les juridictions francophones. Le RFLD, Urgent Action Fund-Africa, et d'autres intermédiaires avec une capacité francophone devraient être des partenaires principaux pour ce travail.

Recommandation six · Intégrer l'analyse intersectionnelle explicitement dans les décisions de financement

Les financeurs internationaux devraient exiger — d'eux-mêmes et de leurs bénéficiaires — une analyse intersectionnelle explicite dans les décisions de financement et la conception programmatique. Cela signifie aller au-delà de l'aide marquée par le genre pour demander : quelles femmes, avec quelles identités croisées, dans quels contextes, avec quelles vulnérabilités spécifiques ? La réponse à ces questions devrait façonner quelles organisations sont financées et comment. Les financeurs qui ont déjà intégré l'analyse intersectionnelle dans leurs stratégies — Mama Cash, l'Equality Fund, FRIDA — fournissent des modèles utiles.

Recommandation sept · Convoquer la conversation sur le Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone

La recommandation finale est pour les financeurs internationaux de s'engager activement avec la conversation que le RFLD propose de convoquer sur la construction d'un Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone (détaillé en Section 10). Le Réseau est un projet institutionnel à long terme qui exige à la fois le leadership africain francophone et l'engagement de partenaires internationaux qui comprennent l'importance stratégique du gap qu'il cherche à combler. Les financeurs intéressés à participer à façonner cette architecture depuis son stade de formation sont chaleureusement invités à s'engager avec le RFLD sur cette initiative.

L'architecture que nous proposons de construire

Comblant le gap structurel de financement ne se fera pas par des subventions de projet additionnelles seules, aussi généreuses soient-elles. Cela exige la construction d'une infrastructure philanthropique dirigée par des francophones que les organisations africaines francophones possèdent et gouvernent. C'est ce que le RFLD propose de convoquer à travers le Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone.

La proposition

Le Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone est un espace structuré proposé où les organisations africaines francophones, les intermédiaires dirigés par des francophones, et les financeurs qui souhaitent s'engager avec elles peuvent se rencontrer, construire des cadres analytiques partagés, développer des standards communs, et façonner l'architecture de la philanthropie dans cette région historiquement sous-dotée en ressources.

Le Réseau n'est pas envisagé comme une nouvelle organisation qui entre en compétition avec l'infrastructure féministe africaine existante. Il est envisagé comme un espace de convocation — un rassemblement annuel récurrent, soutenu par des groupes de travail continus et une infrastructure analytique — qui construit les relations et les analyses partagées qui manquent actuellement à l'écosystème philanthropique africain francophone. Le modèle s'inspire de l'African Philanthropy Forum et de l'African Philanthropy Network, tout en ajoutant les dimensions spécifiques francophones et féministes qui manquent à la conversation continentale plus large.

Ce que le Réseau ferait

Les fonctions centrales du Réseau, telles qu'actuellement envisagées, incluraient quatre activités interconnectées.

Un rassemblement annuel

Le Réseau hébergerait un rassemblement annuel de trois à quatre jours qui rassemble les organisations féministes et de la société civile africaines francophones, les intermédiaires dirigés par des francophones, les philanthropes africains, les financeurs internationaux engagés avec l'Afrique francophone, et les partenaires académiques et politiques. Le rassemblement combinerait des sessions plénières sur l'état de l'écosystème, des sessions de groupes de travail sur des questions thématiques et

opérationnelles spécifiques, et le type d'infrastructure de construction de relations que la conversation philanthropique africaine francophone dispersée a historiquement manqué.

Une infrastructure analytique continue

Le Réseau soutiendrait une infrastructure analytique continue — collaborations de recherche, publications partagées, suivi du paysage de financement, et maintien de données de référence communes. Le rapport annuel *État des mouvements féministes africains francophones* que vous lisez est une expression de cette fonction analytique.

Standards et cadres partagés

Le Réseau développerait, à travers des processus participatifs, des standards et des cadres partagés pour les questions qui importent à travers la conversation philanthropique africaine francophone — cadres de conformité adaptés aux réalités francophones, protocoles d'octroi de subventions fondé sur la confiance, cadres analytiques intersectionnels, standards de sécurité pour les organisations opérant dans des contextes restrictifs. Ces standards partagés réduiraient la duplication, augmenteraient l'apprentissage mutuel, et renforceraient la capacité collective de l'écosystème.

Véhicules philanthropiques mutualisés

Avec le temps, le Réseau explorerait l'établissement de véhicules philanthropiques mutualisés — fonds collaboratifs auxquels de multiples financeurs internationaux et africains contribuent vers des priorités stratégiques partagées, gérés par une infrastructure intermédiaire dirigée par des francophones. Le modèle s'inspire des fonds mutualisés existants dans l'écosystème philanthropique féministe global tout en s'adaptant au contexte africain francophone spécifique.

Le calendrier proposé

Le RFLD est actuellement en phase de consultation précoce sur le développement du Réseau. Le calendrier proposé anticipe quatre étapes séquentielles.

La première étape — consultation et conception (juin 2026 à mi-2027) — implique des conversations structurées avec les organisations de la société civile africaine francophone, les intermédiaires dirigés par des francophones, les organisations féministes continentales paires, les philanthropes africains, et les financeurs internationaux. L'objectif est de construire une appropriation partagée de la conception du Réseau depuis son stade de formation.

La deuxième étape — établissement formel (mi-2027 à fin 2027) — implique la constitution formelle du Réseau avec une structure de gouvernance, un arrangement d'hébergement, et les premiers engagements pluriannuels des partenaires fondateurs.

La troisième étape — rassemblement inaugural (début 2028) — rassemblerait les participants fondateurs pour le premier rassemblement annuel, dans une capitale ouest-africaine francophone à déterminer à travers le processus de consultation.

La quatrième étape — opération continue (à partir de 2028) — établirait le rythme des rassemblements annuels, soutenu par l'activité analytique et de groupes de travail toute l'année.

Une invitation

Le RFLD invite les fondations internationales, les agences de coopération bilatérales, les philanthropes africains, les intermédiaires féministes africaines paires, et les partenaires académiques et politiques à s'engager avec nous sur la conception et la construction du Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone. Le Bridgespan Group et la Foundation For A Just Society ont déjà encouragé le RFLD à prendre un rôle de leadership dans cette fonction de convocation. D'autres partenaires intéressés à façonner l'architecture depuis son stade de formation sont chaleureusement invités à entrer en contact.

La construction de ce Réseau est, à notre avis, le travail institutionnel le plus conséquent que le mouvement féministe africain francophone et ses alliés peuvent entreprendre au cours de la prochaine décennie. Nous vous invitons à en faire partie.

Contacts institutionnels

Ce rapport est un point de départ, non un point d'arrivée. Les conversations qu'il est conçu pour ouvrir sont la contribution la plus importante que nous espérons qu'il fasse. Les contacts ci-dessous sont ouverts à l'engagement de toute lectrice ou tout lecteur qui trouve une résonance avec l'analyse et les recommandations articulées ici.

Pour les conversations de partenariat stratégique

Mme Dossi Sèkonnou Gloria AGUEH

Directrice Afrique

agueh.dossi@rflgd.org

Ghana +233 534 968 866 · Bénin +229 0150024619

M. John GBENAGNON

Directeur de la Stratégie et du Développement

gbenagnon.john@rflgd.org

Ghana +233 534 968 866 · Bénin +229 0150024619

Pour les conversations sur l'octroi de subventions et l'infrastructure de re-octroi

Dre Sandrine CHIKOU

Gestionnaire de Subventions · Fonds WAFF et Portefeuille de Subventions Africa

subventions@rflgd.org

Pour les conversations d'engagement continental et multilatéral

M. Michel BOHOUMBO

Représentant CEDEAO · CADHP · UA

Contact via admin@rflgd.org

Comment citer ce rapport

Ce rapport est publié sous licence Creative Commons Attribution. Les lectrices et lecteurs sont chaleureusement invités à citer, référencer et faire circuler l'analyse présentée ici. Citation suggérée :

Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD). 2026. État des mouvements féministes africains francophones · Rapport de référence inaugural. Porto-Novo : RFLD. Disponible sur rflgd.org.

Édition anglaise

Ce rapport est publié simultanément en français et en anglais. L'édition anglaise — *State of African Francophone Feminist Movements · Inaugural Reference Report* — est disponible sur rflgd.org ainsi qu'auprès des contacts institutionnels indiqués dans cette section. Les deux éditions portent le même contenu analytique et la même valeur institutionnelle ; les lectrices et lecteurs sont invités à consulter l'édition qui sert le mieux leur contexte de travail.

*Celle qui vient est liée à celles qui sont venues avant.
Nous avançons en nous souvenant d'elles.*

RFLD · Réseau des Femmes Leaders pour le Développement

Porto-Novo · Accra · Banjul · Dakar · www.rflgd.org

Dix géographies, dix configurations

Cette annexe présente des profils structurés des dix pays d'Afrique de l'Ouest francophone qui constituent l'empreinte opérationnelle principale du RFLD. Chaque profil combine une brève esquisse politico-historique avec une lecture analytique des conditions contemporaines de l'organisation féministe, s'appuyant sur l'engagement opérationnel du RFLD avec les organisations féministes de chaque contexte.

Ces profils sont destinés à servir d'orientation aux lectrices et lecteurs internationaux peu familiers des configurations nationales spécifiques de l'Afrique de l'Ouest francophone, et de référence analytique aux partenaires considérant un investissement dans l'une de ces géographies.

Bénin

Le Bénin a une signification particulière pour le RFLD en tant que pays de notre siège et en tant que site historique de l'une des généalogies les plus profondes de la force politique des femmes africaines — les Agoojie du Dahomey, dont l'existence du XVIIe à la fin du XIXe siècle a établi que les femmes africaines organisées ont constitué des institutions politiques pendant des siècles. Le Bénin contemporain a construit, depuis la transition démocratique de 1990, l'un des systèmes démocratiques les plus stables d'Afrique de l'Ouest, bien que la période depuis 2016 ait connu un recul démocratique significatif sous les réformes restrictives du gouvernement actuel de l'espace électoral et civique.

Le mouvement féministe béninois contemporain combine plusieurs courants distincts. Les fédérations nationales — incluant WiLDAF Bénin, où la panéliste actuelle de la Sélection RFLD Ginette Bonou a été Secrétaire générale pendant des années — fournissent une coordination faïtière à travers le secteur plus large de la société civile. Les organisations spécialisées travaillent sur la gamme complète des priorités féministes incluant la SDSA, l'autonomisation économique des femmes, les femmes en politique, et la défense des défenseuses des droits humains. L'Institut National de la Femme du Bénin (INF), l'institution publique chargée de la promotion des droits des femmes et de l'égalité de genre, fournit un ancrage institutionnel ; l'écosystème plus large de la société civile fournit l'espace autonome au sein duquel se déroule le travail politique féministe.

Trois schémas caractérisent l'environnement opérationnel des organisations féministes béninoises en 2026. Premièrement, le cadre juridique formel pour l'activité de la société civile demeure relativement favorable, permettant aux organisations d'opérer, de mobiliser des fonds, et de s'engager dans le plaidoyer avec moins de restrictions qu'au sein des voisins sahéliens. Deuxièmement, l'érosion démocratique récente a contraint l'espace pour le plaidoyer politique qui défie directement l'exécutif, exigeant une navigation prudente par les organisations féministes dont le travail croise les questions électorales

et constitutionnelles. Troisièmement, la profondeur de la production intellectuelle féministe au Bénin — à travers les institutions nationales, la société civile, et les espaces académiques — génère une richesse de travail analytique que les publics internationaux rencontrent rarement.

Le siège du RFLD à Porto-Novo nous positionne en proximité opérationnelle avec cet écosystème. La certification NGOsource du RFLD en 2025 est une réalisation institutionnelle siégée au Bénin qui démontre la capacité de conformité des organisations africaines francophones lorsqu'elles sont adéquatement dotées en ressources.

Burkina Faso

La configuration politique contemporaine du Burkina Faso a été façonnée par les effets cumulatifs de l'insurrection populaire de 2014 qui a mis fin à la longue ère Compaoré, la crise sécuritaire alimentée par la violence djihadiste dans les régions sahéliennes, et les coups d'État de 2022 qui ont amené la transition militaire actuelle au pouvoir. Le mouvement féministe au Burkina Faso opère aujourd'hui sous des conditions substantiellement plus restrictives que celles qui prévalaient il y a une décennie.

Le mouvement féministe burkinabè contemporain porte une tradition qui se connecte à travers les mobilisations des femmes de la période Sankara des années 1980 (avec son legs complexe) au travail contemporain d'organisations adressant les crises imbriquées de sécurité, déplacement, et précarité économique. Les organisations féminines ont été particulièrement actives sur trois fronts : la protection des femmes et filles déplacées internes dans les régions affectées par la sécurité, la documentation des impacts générés du conflit et des opérations contre-insurrectionnelles, et le maintien de l'analyse politique féministe à un moment où l'espace politique public s'est rétréci.

La dissolution en 2024 de multiples organisations de la société civile et l'introduction de nouvelles restrictions sur les flux de financement international ont transformé l'environnement opérationnel. Les organisations féministes font face à des obstacles administratifs accrus, à une latitude opérationnelle réduite, et au calcul constant de quelles activités peuvent être conduites publiquement en toute sécurité versus celles qui doivent s'adapter à des méthodologies plus discrètes. L'effet glaçant sur la prise de risque organisationnelle est réel et mesurable.

L'engagement du RFLD avec les organisations féministes burkinabè opère à travers le Fonds WAFF, à travers les partenariats programmatiques bilatéraux, et à travers l'infrastructure régionale plus large qui connecte les féministes burkinabè aux mouvements pairs à travers la sous-région.

Cabo Verde

Le Cabo Verde représente l'une des configurations démocratiques les plus consolidées d'Afrique de l'Ouest et sert un rôle stratégique particulier dans la pensée régionale du RFLD comme site sanctuaire pour le type de convocation féministe transfrontalière qui serait opérationnellement complexe dans des contextes plus restreints. Le choix de Praia comme lieu pour le Rassemblement Praia 2026 reflète ce calcul stratégique.

Le mouvement féministe cabo-verdien est plus petit en termes absolus que ceux des plus grands États continentaux francophones, reflétant la plus petite population du pays. Mais sa consolidation institutionnelle est notable. Le Cabo Verde a construit l'un des cadres juridiques nationaux les plus développés pour les droits des femmes dans la sous-région, avec une mise en œuvre solide de la CEDEF et du Protocole de Maputo, et une représentation significative des femmes dans les institutions politiques.

Une contribution distinctive du Cabo Verde à la conversation féministe ouest-africaine francophone plus large est la capacité trilingue lusophone-francophone-anglophone que l'écosystème cabo-verdien cultive. En tant que seul pays lusophone en Afrique de l'Ouest, le Cabo Verde offre un pont vers les mouvements féministes africains lusophones (Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, São Tomé) auquel l'écosystème francophone plus large peut accéder à travers les partenariats cabo-verdiens.

Côte d'Ivoire

La configuration politique contemporaine de la Côte d'Ivoire a été façonnée par l'héritage du cycle de conflit 2002-2011, la reconstruction institutionnelle post-conflit depuis 2011, et les tensions politiques continues visibles dans les cycles électoraux successifs. Le mouvement féministe ivoirien opère aujourd'hui dans une configuration qui combine des gains institutionnels significatifs avec la persistance d'inéquités structurelles et les défis continus des dynamiques de genre post-conflit.

Le mouvement féministe ivoirien est parmi les plus institutionnellement consolidés en Afrique de l'Ouest francophone. Fédérations nationales, organisations thématiques spécialisées, programmes féministes académiques, et ailes engagées des femmes au sein des partis politiques composent ensemble un écosystème qui combine étendue et profondeur. Le travail des organisations féministes ivoiriennes sur la violence sexuelle liée au conflit, sur la réintégration des femmes affectées par le conflit, sur la participation des femmes aux processus de paix, et sur les dimensions genrées plus larges de la réconciliation nationale a produit une pratique et une analyse qui ont informé le travail féministe à travers la sous-région.

Guinée

La configuration politique contemporaine de la Guinée est façonnée par le coup d'État de 2021 qui a mis fin à la longue présidence Condé et la transition militaire continue. L'environnement opérationnel contemporain pour les organisations féministes guinéennes combine les contraintes de l'espace civique de transition militaire avec les fondations institutionnelles profondes que la plus longue tradition féministe guinéenne a construites.

Le mouvement féministe guinéen porte une tradition qui se connecte à travers les mobilisations des femmes de la période post-indépendance Sékou Touré, les années difficiles des restrictions de l'ère Conté, l'ouverture démocratique post-2010 sous l'administration Condé, et jusqu'au moment contemporain. Les organisations féministes guinéennes ont développé une force particulière dans l'intersection du travail sur la santé des femmes et du plaidoyer politique — illustré par le travail d'organisations comme SAVIFEM dirigée par la Dre Siré Nabé, panéliste actuelle de la Sélection RFLD, qui combine le

travail clinique sur les cancers des femmes avec un plaidoyer institutionnel plus large pour les droits de santé des femmes.

Mali

Le Mali représente le cas le plus aigu actuel de rétrécissement de l'espace civique affectant l'organisation féministe en Afrique de l'Ouest francophone. L'effet combiné des coups d'État de 2020 et 2021, la crise sécuritaire continue alimentée par l'insurrection djihadiste dans le centre et le nord, la détérioration des relations avec les partenaires internationaux traditionnels, et l'introduction de nouvelles restrictions légales sur l'activité de la société civile a transformé l'environnement opérationnel pour les organisations féministes maliennes d'une manière sans précédent récent.

Le mouvement féministe malien contemporain porte l'une des généalogies les plus profondes d'Afrique de l'Ouest francophone, se connectant à travers le travail politique pionnier d'Aoua Kéïta aux périodes coloniale tardive et début de l'indépendance, à travers les organisations féminines de l'ère post-indépendance Modibo Keïta et des régimes subséquents, jusqu'à l'écosystème contemporain d'organisations qui s'étendent sur l'ampleur des priorités féministes. Cette profondeur historique est elle-même une ressource institutionnelle que le moment contemporain teste.

Les nouvelles restrictions légales ciblant la société civile ont rendu de plus en plus difficile pour les organisations féministes de s'organiser et de construire des structures institutionnelles. Lorsque la société civile féministe au Mali plaide pour des causes perçues comme s'opposant à l'État ou comme remettant en question les priorités gouvernementales, les organisations font face à une surveillance et à une pression accrues qui affectent non seulement l'accès au financement mais le contexte opérationnel global. L'effet aggravant de la restriction légale, de la surveillance, et du cadrage narratif plus large de la société civile comme vecteur d'interférence étrangère a créé des conditions qui exigent que les organisations féministes maliennes opèrent avec une extrême prudence stratégique.

Malgré ces conditions, les organisations féministes maliennes continuent de travailler — adaptant les méthodologies, priorisant les activités les plus essentielles, maintenant l'infrastructure institutionnelle que le cycle politique plus long exigera, et protégeant les défenseuses des droits humains dont l'exposition individuelle s'est accrue. Le travail de figures comme Fatoumata Djire — panéliste actuelle de la Sélection RFLD, Vice-Présidente de FEMNET, et Directrice Exécutive de l'ONG Hope Center — illustre la résilience institutionnelle que l'écosystème féministe malien continue de démontrer.

La philanthropie internationale qui souhaite rester engagée avec les mouvements féministes maliens doit adapter substantiellement ses instruments. Le modèle standard de subvention de projet est mal adapté à l'environnement opérationnel malien actuel. Mécanismes de financement de réponse rapide, soutien institutionnel de base flexible non restreint, infrastructure de protection des défenseuses, et l'acceptation patiente que le progrès dans cette configuration peut signifier préserver la capacité plutôt qu'avancer de nouvelles initiatives — ce sont les méthodologies que le moment exige.

Mauritanie

La Mauritanie occupe une position géographique et politique particulière dans l'espace sahélo-maghrébin, avec sa configuration spécifique d'éléments démographiques et culturels arabes-berbères et subsahariens africains, son histoire d'esclavage et le legs continu des hiérarchies de caste, et sa configuration politique spécifique qui combine institutions démocratiques formelles avec restrictions persistantes sur le pluralisme politique.

Le mouvement féministe mauritanien contemporain opère au sein de ces conditions spécifiques, adressant des priorités qui incluent la lutte continue contre les legs de l'esclavage (avec un poids particulier pour les descendantes de populations asservies), les dimensions spécifiques au genre de la discrimination de caste, les restrictions formelles et informelles sur la participation politique des femmes, et la gamme plus large des priorités féministes adaptées au contexte mauritanien spécifique. Le travail des organisations féministes mauritaniennes sur le contentieux stratégique — incluant les cas portés devant la Cour de justice de la CEDEAO sur les droits de succession des femmes sous le système juridique pluraliste de la Mauritanie — a produit une jurisprudence pertinente à travers la sous-région.

Niger

La configuration contemporaine du Niger est façonnée par le coup d'État de 2023 qui a mis fin à la présidence Bazoum et la transition militaire continue. Le mouvement féministe nigérien opère aujourd'hui dans des conditions qui combinent les contraintes immédiates de l'environnement post-coup d'État avec les défis structurels à plus long terme que le Niger a toujours affrontés — incluant le taux de fertilité le plus élevé globalement, l'une des structures de population les plus jeunes au monde, l'insécurité alimentaire persistante exacerbée par le changement climatique, et la crise sécuritaire alimentée par l'insurrection djihadiste dans les régions frontalières occidentales.

Le mouvement féministe nigérien a développé une force particulière dans plusieurs priorités adaptées à ces conditions structurelles : les droits de santé reproductive des femmes et les défis spécifiques du plaidoyer de planification familiale dans un contexte de haute fertilité ; la protection des filles contre le mariage d'enfants et la question liée de la procréation précoce ; l'accès éducatif et la continuation pour les filles particulièrement dans les régions affectées par la sécurité ; les dimensions genrées de l'insécurité alimentaire et le rôle des femmes dans les moyens de subsistance agricoles et pastoraux ; et la protection des femmes et des filles dans les contextes de déplacement alimentés à la fois par les dynamiques sécuritaires et climatiques.

Sénégal

Le Sénégal représente l'une des configurations démocratiques les plus institutionnellement consolidées d'Afrique de l'Ouest et l'un des mouvements féministes les plus institutionnellement développés en Afrique francophone. La profondeur historique du féminisme sénégalais — se connectant à travers les interventions radicales fondatrices d'Awa Thiam, à travers le travail pionnier de Marie-Angélique

Savané, à travers les mobilisations féminines des transitions démocratiques successives, et jusqu'au moment contemporain — fournit la plus longue tradition institutionnelle continue dans la sous-région.

Le mouvement féministe sénégalais contemporain combine plusieurs courants distinctifs. Fédérations nationales et réseaux faitiers coordonnent le secteur plus large de la société civile. Les organisations spécialisées travaillent sur la gamme complète des priorités féministes. Les programmes féministes académiques produisent un travail intellectuel qui informe les conversations continentales. Les initiatives panafricaines — incluant le travail de figures comme Awa Fall-Diop, panéliste actuelle de la Sélection RFLD et récipiendaire 2026 du prestigieux prix Anne Klein de la Fondation Heinrich-Böll — lient le féminisme sénégalais aux réseaux continentaux et internationaux plus larges. Le travail féministe agroécologique, comme l'espace de régénération qu'Awa Fall-Diop a créé à Thiès, démontre les méthodologies innovantes émergeant de la pratique féministe sénégalaise.

L'ouverture prévue du bureau du RFLD à Dakar dans la première semaine de juin 2026 reflète l'importance stratégique que nous accordons à la présence opérationnelle dans cet espace ouest-africain francophone institutionnellement consolidé.

Togo

La configuration politique contemporaine du Togo est façonnée par la longue règle de la famille Gnassingbé à travers deux générations, les réformes constitutionnelles et électorales récentes qui ont soulevé des préoccupations sur l'érosion démocratique, et les dynamiques spécifiques d'un pays positionné entre les États sahéliens au nord et les États côtiers au sud.

Le mouvement féministe togolais contemporain porte une tradition qui se connecte à travers la grève des femmes du marché de Lomé de 1933 — l'un des moments fondateurs de la résistance organisée des femmes ouest-africaines à l'extraction économique coloniale — jusqu'au moment contemporain. Les organisations féministes togolaises ont développé une force particulière dans plusieurs priorités : la protection de l'activité économique des femmes dans le secteur informel (un legs continu de la tradition d'organisation des femmes du marché), l'engagement avec les dimensions genrées des droits fonciers dans un contexte d'urbanisation rapide et de pression foncière rurale, la documentation de la situation des femmes dans les espaces économiques transfrontaliers entre le Togo et ses voisins, et la gamme plus large des priorités féministes adaptées au contexte togolais.

Schémas transversaux aux pays

À travers ces dix profils-pays, quatre schémas émergent qui ont des implications spécifiques pour la philanthropie internationale.

Premièrement, la diversité des configurations nationales n'est pas adéquatement capturée par un cadrage régional unique. Les financeurs internationaux qui traitent l'Afrique de l'Ouest francophone comme un espace homogène manquent la variation substantielle entre, par exemple, la configuration

démocratique consolidée du Cabo Verde et le rétrécissement aigu de l'espace civique au Mali. Les stratégies de financement devraient se différencier par configuration nationale.

Deuxièmement, les fondations historiques les plus profondes de l'organisation féministe sont présentes dans les dix pays, même là où les conditions contemporaines contraignent l'espace opérationnel. La philanthropie internationale qui respecte ces fondations — en reconnaissant la connaissance institutionnelle, la mémoire politique, et les traditions analytiques que les mouvements féministes portent — s'engagera plus efficacement que la philanthropie qui traite le féminisme africain francophone comme un phénomène récent exigeant un échafaudage externe.

Troisièmement, les contextes les plus restrictifs — actuellement les États sahéliens en transition militaire — sont aussi ceux où l'engagement philanthropique international est le plus susceptible de se retirer, exactement quand les organisations féministes ont le plus besoin de solidarité internationale. Les acteurs philanthropiques qui maintiennent l'engagement à travers les périodes difficiles, même à modeste échelle, seront mémorisés. Ceux qui se retirent ne seront pas accueillis de retour.

Quatrièmement, l'infrastructure institutionnelle pour l'engagement des financeurs internationaux avec les mouvements féministes ouest-africains francophones — représentée par des intermédiaires comme le RFLD avec certification de conformité, présence opérationnelle régionale, et crédibilité institutionnelle continentale — fournit une alternative viable à l'engagement direct avec les organisations individuelles dans les contextes difficiles. Cette infrastructure intermédiaire mérite reconnaissance et investissement soutenu.

L'architecture programmatique et de re-octroi en profondeur

Cette annexe articule l'architecture programmatique et de re-octroi du RFLD avec la profondeur que les partenaires institutionnels exigent. Elle est structurée en six sous-sections, chacune adressant un composant de l'architecture : les quatre programmes phares (BRAVE, PAWELE, Santé, Justice Climatique) et les deux véhicules de re-octroi (Fonds WAFF, Portefeuille de Subventions Africa).

Le programme BRAVE en profondeur

BRAVE — Bodily Rights and Violence Eradication (Droits corporels et éradication de la violence) — est le programme phare du RFLD sur la santé et les droits sexuels et reproductifs. Il est ancré dans le Protocole de Maputo à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, avec un focus particulier sur les Articles 2 (non-discrimination), 4 (droit à la vie et à la sécurité de la personne), 5 (élimination des pratiques néfastes), et 14 (droits de santé sexuelle et reproductive).

Justification stratégique

BRAVE opère depuis la reconnaissance que l'autonomie corporelle est le fondement de tout autre droit. Une femme dont le corps ne lui appartient pas — à travers la grossesse forcée, à travers la violence basée sur le genre, à travers le déni de la contraception, à travers le mariage forcé, à travers la mutilation génitale féminine, à travers le déni de l'accès à l'avortement sécurisé — ne peut exercer la participation politique, l'autonomie économique, l'engagement civique, ou toute autre dimension de la vie humaine pleine en termes égaux avec les hommes. L'articulation par le Protocole de Maputo de l'autonomie corporelle comme engagement juridique continental fournit le cadre au sein duquel BRAVE opère.

Six domaines thématiques

BRAVE opère à travers six domaines thématiques interconnectés. **Avortement sécurisé et choix reproductif** traduit les dispositions de l'Article 14 du Protocole de Maputo sur l'avortement médical en politique nationale de santé, formation clinique, et accès aux services sans stigmatisation. **Mettre fin aux mutilations génitales féminines** combine des méthodologies d'abandon dirigées par la communauté avec des cadres juridiques. **Réponse aux violences basées sur le genre** adresse la prévention, la réponse et la justice en coordination avec les réseaux d'organisations membres. **Trafic sexuel et exploitation** soutient la coordination transfrontalière, les protocoles d'identification, et la

réintégration des survivantes. **Planification familiale et contraception** travaille sur la suppression des barrières juridiques, financières et informationnelles incluant les exigences de consentement conjugal. **Inclusion et non-discrimination** assure l'accès à la SDSR pour les populations marginalisées incluant les femmes handicapées, les adolescentes, les femmes vivant avec le VIH, et les survivantes de violence.

Quatre piliers stratégiques

BRAVE opère à travers quatre piliers stratégiques mutuellement renforçants. **Réforme politique et juridique** inclut le plaidoyer de domestication du Protocole de Maputo, l'engagement parlementaire, le contentieux stratégique à travers la Plateforme Législative Ouest-Africaine, et l'engagement avec la Cour de justice de la CEDEAO. **Mobilisation communautaire** implique l'engagement avec les leaders traditionnels, les autorités religieuses, les hommes et les garçons, et les anciennes praticiennes à travers la méthodologie des Conversations Communautaires. **Protection centrée sur les survivantes** coordonne avec les réseaux d'organisations membres livrant aide juridique, soutien psychosocial, référence médicale, et protection. **Changement narratif** utilise le plaidoyer fondé sur les données à travers l'infrastructure analytique du RFLD, le témoignage des survivantes, et la formation média sensible au genre.

Le programme PAWELE en profondeur

PAWELE — Pan-African Women's Empowerment and Leadership Engagement — est le programme phare du RFLD sur le leadership politique. Il adresse les conditions structurelles qui contraignent la participation substantive des femmes dans les institutions politiques africaines, avec un focus particulier sur l'Afrique de l'Ouest et centrale francophone.

Justification stratégique

PAWELE opère depuis la reconnaissance que la participation politique des femmes ne peut être réduite à la représentation électorale seule. Les barrières structurelles qui contraignent les femmes dans la vie politique opèrent à travers trois dimensions distinctes, chacune exigeant des interventions différentes. **Les barrières institutionnelles** qui contraignent la candidature électorale des femmes incluent l'accès aux structures de partis politiques, les ressources financières pour la campagne, les réseaux de mentorat et de socialisation politique, et l'infrastructure institutionnelle plus large à laquelle les politiciens hommes établis peuvent accéder plus facilement. **La capacité substantive en politiques publiques** que les femmes élues ont besoin pour être efficaces une fois en fonction inclut la capacité de rédaction législative, l'analyse budgétaire, les méthodologies d'engagement avec les électeurs, et l'expertise technique requise pour s'engager de manière crédible à travers la gamme complète des domaines politiques. **L'infrastructure de protection** que les femmes en positions politiques exigent adresse la violence disproportionnée, le harcèlement, et les menaces auxquelles les femmes en vie politique font face.

Architecture opérationnelle

PAWELE opère à travers des chapitres nationaux dans les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale francophone, avec une coordination continentale à travers l'infrastructure institutionnelle continentale du RFLD. Chaque chapitre national adapte l'architecture du programme plus large à la configuration politique nationale spécifique — reconnaissant que les conditions pour la participation politique des femmes au Sénégal diffèrent de celles au Burkina Faso, qui diffèrent à nouveau de celles en Côte d'Ivoire.

Le programme Santé en profondeur

Le programme Santé du RFLD adresse les fardeaux imbriqués du paludisme, de la santé maternelle-néonatale-infantile, et des droits plus larges de santé des femmes à travers l'Afrique. Le programme opère à travers quatre piliers d'implémentation conçus pour compléter les acteurs cliniques — ministères de la santé, OMS, UNFPA, et ONG cliniques — plutôt que pour dupliquer la prestation de services cliniques.

Positionnement

Le RFLD n'est pas un prestataire de services cliniques. Nous ne gérons pas d'hôpitaux, ne formons pas de cliniciens, et ne livrons pas directement d'interventions cliniques. Ce travail appartient au secteur clinique et aux partenaires spécialisés dans la prestation de services cliniques. Le rôle du RFLD est d'opérationnaliser la génération de demande, le plaidoyer, la recherche opérationnelle, et le re-octroi de subventions à la base qui déterminent si les interventions cliniques atteignent effectivement les femmes et les enfants — particulièrement dans les contextes africains francophones où les barrières structurelles limitent l'impact des interventions cliniques même lorsque ces interventions sont techniquement disponibles.

Le programme Justice Climatique en profondeur

Le programme Justice Climatique du RFLD adresse le nexus climat-conflit-genre — les conditions structurelles où la perturbation climatique, la compétition pour les ressources, et l'effondrement des moyens de subsistance pastoraux et agricoles croisent la violence genrée et le déplacement.

Cadrage stratégique

Le programme opère sur le principe qu'il n'y a pas de justice climatique sans justice de genre, et pas de justice de genre sans justice climatique dans les géographies où nous travaillons. Au Sahel et à travers l'Afrique de l'Ouest plus largement, l'effondrement des moyens de subsistance pastoraux, le conflit sur les ressources en eau diminuant, la perturbation des cycles agricoles, et le déplacement de communautés qui en résulte ne sont pas des défis abstraits d'adaptation climatique. Ce sont les conditions structurelles sous lesquelles la vie quotidienne des femmes est transformée, souvent dans des directions qui exacerbent l'inégalité de genre et intensifient la violence basée sur le genre.

Le Fonds WAFF en profondeur

Le Fonds WAFF — West African Feminist Fund (Fonds Féministe Ouest-Africain) — est le véhicule de re-octroi concentré du RFLD pour les organisations féministes de base à travers l'Afrique de l'Ouest francophone. Les sections antérieures de ce rapport (particulièrement la Section 05 sur le gap de financement et la Section 09 sur les recommandations) ont adressé la justification plus large du Fonds WAFF. Cette sous-section articule l'architecture opérationnelle plus en détail.

Architecture de gouvernance

Le Fonds WAFF opère à travers une structure de gouvernance conçue pour la crédibilité institutionnelle, l'intégrité de l'octroi de subventions, et l'autonomisation des bénéficiaires. Le Panel de Sélection Indépendant — composé de leaders féministes ouest-africaines couvrant la gamme d'expertise thématique pertinente à la cohorte — prend les décisions de subventions indépendamment du personnel du RFLD et des financeurs.

Résultats du cycle 2025

Le cycle 2025 du Fonds WAFF a alloué 250 000 € à travers dix organisations féministes de base en Afrique de l'Ouest francophone, sélectionnées d'un pool compétitif de candidatures par le panel indépendant. Le cycle a priorisé le soutien institutionnel de base non restreint, avec des tailles de subventions allant de 15 000 € à 40 000 € par organisation sur 12 à 24 mois. La distribution thématique des subventions a reflété les besoins de la cohorte : quatre organisations travaillant sur la SDRS et la justice reproductive, trois sur la protection des défenseuses des droits humains, deux sur la résistance économique et la justice économique féministe, et une sur l'espace civique et la participation démocratique.

Le Portefeuille de Subventions Africa en profondeur

Le Portefeuille de Subventions Africa est le véhicule de re-octroi continental du RFLD, déployant environ 2 millions USD annuellement à entre 100 et 150 organisations à travers le continent africain. Le Portefeuille complète le Fonds WAFF à travers l'échelle, l'étendue thématique, et la portée géographique continentale.

Six priorités thématiques

Le Portefeuille opère à travers six priorités thématiques alignées avec les programmes phares du RFLD. **Santé et droits sexuels et reproductifs** — subventions aux organisations avançant la mise en œuvre de l'Article 14 du Protocole de Maputo. **Leadership politique et participation** — subventions aux organisations soutenant la participation électorale des femmes et le plaidoyer parlementaire. **Systèmes de santé et droits** — subventions aux organisations avançant la génération de demande communautaire pour la prévention du paludisme et les services SMNI. **Justice climatique et climat-conflit** — subventions aux organisations travaillant au nexus climat-conflit-genre. **Espace civique et démo-**

cratie — subventions aux organisations défendant l'espace civique dans les contextes restrictifs. **Résistance économique et justice économique féministe** — subventions aux organisations avançant les droits économiques des femmes.

Le vocabulaire de l'analyse

Cette annexe articule la signification des termes clés utilisés tout au long du rapport, avec une attention particulière aux termes qui portent un poids spécifique dans la recherche afroféministe et dans la philanthropie internationale.

Afroféminisme

Pensée féministe, pratique, et travail politique enracinés dans les épistémologies africaines, refusant le primat des cadres féministes occidentaux, et centrant les expériences épistémiques, incarnées, et politiques spécifiques des femmes africaines.

Espace civique

L'ensemble des conditions juridiques, institutionnelles, et politiques qui déterminent si les organisations de la société civile — incluant les organisations féministes — peuvent opérer librement, organiser des activités publiques, recevoir des financements, et s'engager dans le plaidoyer sans restriction étatique.

Infrastructure de conformité

La capacité institutionnelle qui permet à une organisation de répondre aux exigences réglementaires et de rapport des financeurs internationaux. La détermination d'équivalence NGOsource 501(c)(3) en est un exemple.

Travail au niveau de l'écosystème

Renforcer les relations et les conditions entre les organisations, non seulement les organisations elles-mêmes. Le travail au niveau de l'écosystème reconnaît que la transformation durable dépend de la santé des relations entre les organisations.

Intermédiaire féministe

Une organisation qui canalise les ressources internationales vers les organisations féministes de base tout en construisant l'infrastructure institutionnelle dont le mouvement a besoin. Les exemples incluent Mama Cash, Global Fund for Women, la Foundation For A Just Society, l'Equality Fund, AWDF, Urgent Action Fund, et de plus en plus le RFLD.

Afrique francophone

Les pays africains où le français est une langue officielle — une désignation linguistique d'origine coloniale. Le focus opérationnel principal du RFLD est sur les dix pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

francophone : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo.

Gap de financement

Le sous-financement structurel des organisations féministes africaines francophones par rapport à leurs homologues anglophones, documenté à travers plusieurs rapports AWID State of Funding for Feminist Movements et corroboré par les données du marqueur OCDE-CAD sur l'égalité de genre.

Analyse intersectionnelle

Le cadre analytique qui lit toute situation à travers les systèmes imbriqués de pouvoir qui la façonnent — incluant mais non limité au genre, à la race, à la classe, à la sexualité, au handicap, à la génération, à la religion, à la nationalité, et à la géographie. L'analyse intersectionnelle n'est pas une liste de catégories d'identité — c'est une méthode.

Protocole de Maputo

Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, adopté par l'Union africaine en 2003 et entré en vigueur en 2005. Le Protocole de Maputo est l'un des instruments régionaux des droits humains les plus complets sur les droits des femmes globalement.

Infrastructure des mouvements

L'architecture institutionnelle, relationnelle, et intellectuelle qui permet à l'organisation féministe de croître et de durer. L'infrastructure des mouvements est la couche de travail institutionnel que la philanthropie internationale sous-finance le plus systématiquement.

Octroi de subventions participatif

Une méthodologie d'octroi de subventions dans laquelle l'autorité de décision sur les subventions réside dans les constituantes que les subventions servent, plutôt qu'avec le personnel du financeur. Le Panel de Sélection Praia 2026 est l'application phare du RFLD des principes d'octroi participatif.

Re-octroi de subventions

La pratique d'une organisation intermédiaire recevant un financement de financeurs internationaux et le déployant comme subventions à des organisations de base. Le RFLD opère deux véhicules de re-octroi : le Fonds WAFF et le Portefeuille de Subventions Africa.

Théorie du changement

Une articulation explicite du raisonnement causal qui connecte les activités qu'une organisation entreprend aux transformations systémiques qu'elle cherche. Une théorie du changement n'est pas un

cadre de projet ou un cadre logique — c'est une articulation plus profonde de comment le changement est hypothétisé pour se produire.

Philanthropie fondée sur la confiance

Une méthodologie d'octroi de subventions qui commence par la confiance dans le leadership de base plutôt que par une vérification extractive. Les principes centraux incluent engagements pluriannuels non restreints, processus simplifiés, prise de décision participative, transparence des contraintes, et confiance fondamentale envers le jugement stratégique des bénéficiaires.

Défenseuses des droits humains (DDH)

Les femmes qui travaillent à promouvoir, protéger, et réaliser les droits humains, incluant mais non limité aux droits des femmes et à l'égalité de genre. La protection des DDH est l'une des priorités institutionnelles du RFLD, ancrée dans notre adhésion au Groupe de travail du Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits humains.

Sources et lectures complémentaires

Cette annexe fournit une bibliographie sélective de sources qui informent l'analyse de ce rapport et offrent des lectures complémentaires aux lectrices et lecteurs intéressés à approfondir leur engagement avec les questions discutées.

Œuvres fondatrices en pensée féministe africaine

Thiam, Awa. *La parole aux négresses*. Paris : Denoël, 1978. Le texte fondateur du féminisme africain francophone, articulant une critique radicale de la mutilation génitale féminine, de la construction coloniale des femmes africaines, et des conditions structurelles de la vie des femmes africaines.

Oyêwùmí, Oyèrónké. *The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1997.

Tamale, Sylvia, dir. *African Sexualities: A Reader*. Le Cap : Pambazuka Press, 2011.

Tamale, Sylvia. *Decolonization and Afro-Feminism*. Ottawa : Daraja Press, 2020.

McFadden, Patricia. « Why Women's Spaces are Critical to Feminist Autonomy. » *Isis International*, 2004.

Mama, Amina. « Sheroes and Villains: Conceptualizing Colonial and Contemporary Violence Against Women in Africa. » Dans Alexander, M. Jacqui et Mohanty, Chandra Talpade, dir., *Feminist Genealogies, Colonial Legacies, Democratic Futures*. New York : Routledge, 1997.

Dieng, Rama Salla. Contributions à *Review of African Political Economy* et au commentaire public continu sur l'économie politique africaine et l'analyse féministe.

Historiographie féministe africaine

Kéïta, Aoua. *Femme d'Afrique : La vie d'Aoua Kéïta racontée par elle-même*. Paris : Présence Africaine, 1975. L'autobiographie de la première femme malienne élue députée, fournissant une documentation primaire essentielle du travail politique féministe ouest-africain francophone du milieu du XXe siècle.

Boahen, A. Adu, dir. *L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935*. Histoire générale de l'Afrique UNESCO, Volume VII. Paris : UNESCO, 1985.

Van Allen, Judith. « 'Sitting on a Man': Colonialism and the Lost Political Institutions of Igbo Women. » *Canadian Journal of African Studies*, 6(2), 1972.

État du financement féministe

AWID. *Où est l'argent pour les droits des femmes ? Vers un mouvement plus stratégique*. Toronto : AWID, 2013.

AWID. *Vers un écosystème de financement féministe*. Toronto : AWID, 2019.

AWID. Rapports *State of Funding for Feminist Movements* (éditions multiples depuis 2006). Disponibles sur awid.org.

OCDE-CAD. Analyses annuelles des données du marqueur égalité de genre, disponibles via le Système de notification des pays créanciers OCDE-CAD.

Mama Cash. *Décoloniser le financement féministe : Un dossier de lecture pour les financeurs*. Amsterdam : Mama Cash, 2022.

Philanthropie africaine et infrastructure philanthropique féministe

African Philanthropy Network. Rapports annuels et travail analytique, disponibles sur africanphilanthropy.org.

Trust-Based Philanthropy Project. Ressources méthodologiques et travail analytique, disponibles sur trustbasedphilanthropy.org.

Villanueva, Edgar. *Decolonizing Wealth: Indigenous Wisdom to Heal Divides and Restore Balance*. Oakland : Berrett-Koehler, 2018.

Mécanismes de l'Union africaine et cadre juridique continental

Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo). Adopté par l'Union africaine, 2003. Entré en vigueur, 2005.

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Résolutions et rapports de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique.

Union africaine. *Stratégie pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes 2018-2028*. Addis-Abeba : Union africaine, 2018.

Suivi de l'espace civique

CIVICUS Monitor. *People Power Under Attack* (rapports annuels). Disponibles sur monitor.civicus.org.

Front Line Defenders. Rapports annuels *Global Analysis* et documentation par pays.

Publications institutionnelles du RFLD et travail à venir

Les rapports annuels *État des mouvements féministes africains francophones* (RFLD, à partir de 2026 ; ceci est la première édition).

Les publications stratégiques et analytiques du RFLD disponibles sur rflgd.org.

L'enquête empirique du RFLD à venir auprès des organisations féministes africaines francophones, prévue pour achèvement en 2027 et pour informer l'édition 2028 de cette série de rapports.

L'institution derrière ce rapport

Cette annexe fournit l'information institutionnelle essentielle sur le RFLD pour les lectrices et lecteurs qui peuvent ne pas être familiers de notre organisation.

Fondation et mission

Le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD) a été fondé en 2013 comme un réseau de femmes leaders pour le développement en Afrique de l'Ouest francophone. Sur plus d'une décennie, le RFLD a évolué d'un réseau national en un intermédiaire féministe panafricain avec une crédibilité institutionnelle continentale, tout en maintenant la profondeur d'engagement opérationnel en Afrique de l'Ouest et centrale francophone qui a caractérisé notre moment fondateur.

La mission du RFLD est d'avancer les droits des femmes, la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'espace civique, et la justice climatique à travers l'Afrique, à travers la combinaison de l'organisation à la base, le plaidoyer institutionnel aux niveaux continental et multilatéral, l'infrastructure de re-octroi qui canalise les ressources vers les organisations de base, et le travail analytique qui renforce le mouvement féministe plus large.

Empreinte continentale et présence opérationnelle

Le RFLD opère quatre bureaux régionaux : Porto-Novo (siège, Bénin), Accra (Ghana), Banjul (Gambie), et Dakar (ouverture dans la première semaine de juin 2026). Le réseau de membres inclut 670 organisations dirigées par des femmes à travers plus de quinze pays africains, élargi par 317 nouvelles membres en mars 2026.

Reconnaissance institutionnelle

Le positionnement institutionnel du RFLD est ancré dans trois couches de reconnaissance formelle. **Reconnaissance continentale** à travers le Statut d'observateur CADHP n°553, accordé par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. L'adhésion au Groupe de travail du Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits humains fournit un positionnement institutionnel continental additionnel. **Reconnaissance fiscale américaine** à travers la certification de détermination d'équivalence NGOssource 501(c)(3) (2025) positionne le RFLD pour un engagement direct, conforme, déductible d'impôts avec la philanthropie basée aux États-Unis. **Engagement de coopération allemande** à travers la Présidence du Council 2026 du programme GIZ/BMZ Strengthening African Feminist Organisations positionne le RFLD au centre stratégique de l'un des grands programmes bilatéraux de mouvement féministe opérant actuellement à travers l'Afrique.

Gouvernance et leadership

Le RFLD opère sous une structure de gouvernance qui combine le leadership féministe africain avec la discipline institutionnelle requise pour l'engagement avec les agences de coopération multilatérales, les grandes fondations internationales, et la philanthropie basée aux États-Unis. La Directrice Afrique, Mme Dossi Sèkonnou Gloria AGUEH, dirige la stratégie institutionnelle et la représentation continentale. Le Directeur de la Stratégie et du Développement, M. John GBENAGNON, dirige la mobilisation de ressources et l'architecture de partenariats. La Gestionnaire de Subventions, Dre Sandrine CHIKOU, supervise l'intégrité opérationnelle des véhicules de re-octroi. La représentation continentale à la Commission africaine et à l'Union africaine est dirigée par M. Michel BOHOUMBO.

Partenariats stratégiques

Les partenariats institutionnels du RFLD sont intentionnellement diversifiés à travers la coopération bilatérale, les fondations féministes privées, la philanthropie basée aux États-Unis, et les initiatives philanthropiques africaines émergentes. L'architecture de partenaires actuelle inclut le BMZ allemand à travers la cohorte GIZ SEA-T, Sida à travers le Consortium CHARM et la Stratégie OSC, la Foundation For A Just Society sur la stratégie Praia 2026, la Packard Foundation sur le West African Feminist Synergy Project, et l'engagement stratégique continu avec le Bridgespan Group sur l'infrastructure intermédiaire féministe de prochaine génération. Aucun partenaire unique ne dépasse 30 % du budget annuel — une discipline institutionnelle appliquée systématiquement.

Architecture programmatique

Le RFLD opère à travers quatre programmes phares (BRAVE pour la SDSR, PAWELE pour le leadership politique, Santé pour le travail systémique de santé, Justice Climatique pour le nexus climat-conflit-genre) et deux véhicules de re-octroi (le Fonds WAFF pour le soutien francophone ouest-africain concentré, le Portefeuille de Subventions Africa pour l'octroi à l'échelle continentale). L'articulation détaillée de chaque composant est fournie dans l'Annexe B de ce rapport.

Le Rassemblement Praia 2026

Du 17 au 21 août 2026, le RFLD convoquera le Rassemblement Praia 2026 — Sororité sans frontières, le rassemblement inaugural de cinquante leaders féministes ouest-africaines francophones à Praia, Cabo Verde. Le Rassemblement est soutenu par la Foundation For A Just Society et financé par le BMZ allemand à travers la GIZ. La sélection de la cohorte est conduite par un panel indépendant de neuf leaders féministes ouest-africaines francophones, appliquant les principes d'octroi de subventions participatif articulés tout au long de ce rapport.

Directions futures

La direction stratégique du RFLD au cours de la prochaine décennie est articulée dans notre Plan Stratégique 2023-2028 et sera élaborée dans la stratégie successeur actuellement en développement. Trois priorités ancrent cette direction future. **Le renforcement continu des véhicules de re-octroi**, avec une croissance vers un déploiement annuel combiné de 10 à 15 millions USD d'ici 2031, soutenant entre 300 et 500 organisations féministes de base annuellement. **La construction du Réseau de la Philanthropie Africaine Francophone** articulée en Section 10 de ce rapport, avec le premier rassemblement annuel anticipé pour début 2028. **Le développement de la durabilité institutionnelle à travers la construction de dotation**, avec l'objectif d'une dotation institutionnelle d'au moins 25 millions USD d'ici 2031, fournissant la patience stratégique que l'infrastructure féministe durable exige.